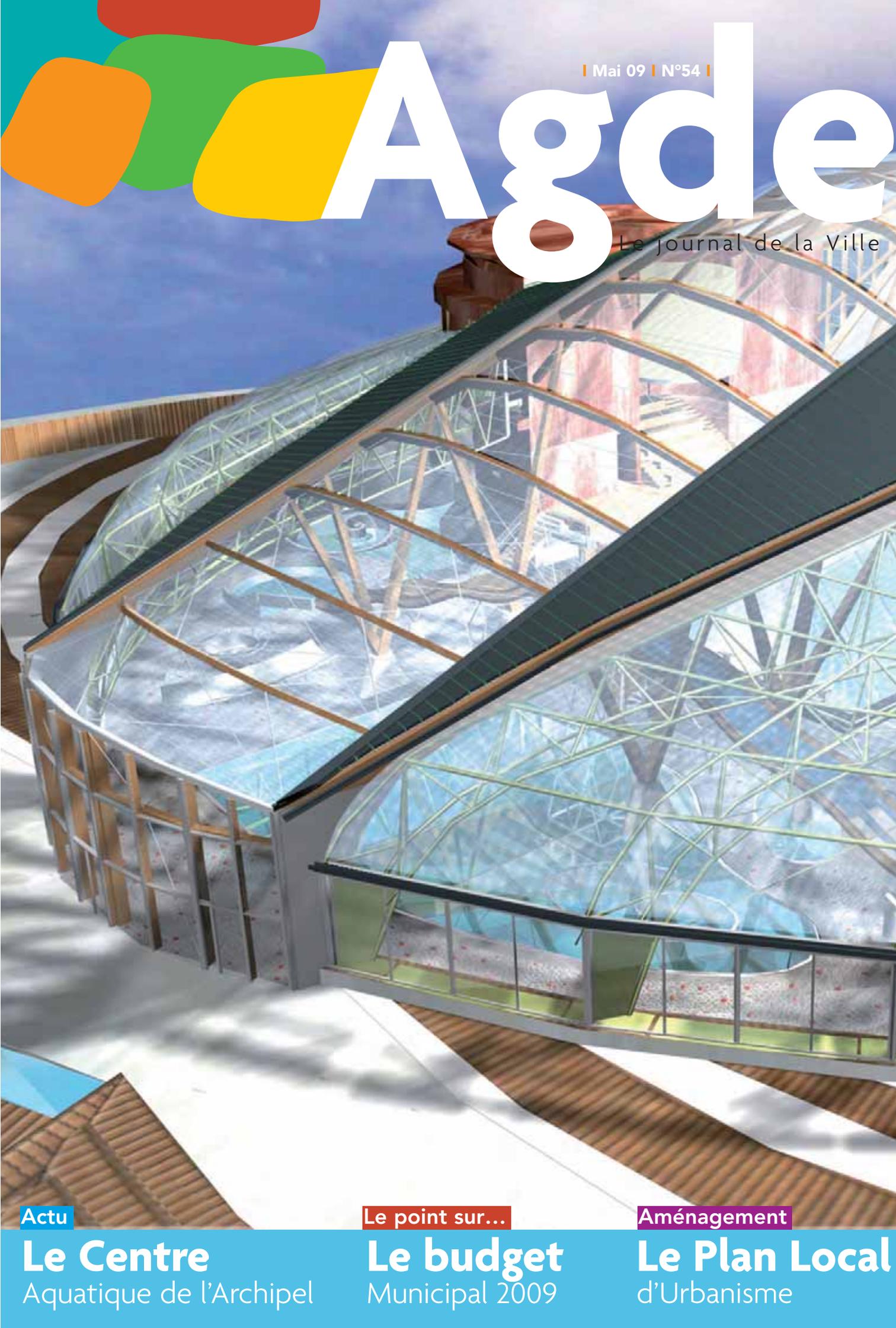


| Mai 09 | N°54 |

# Agde

Le journal de la Ville



Actu

## Le Centre

Aquatique de l'Archipel

Le point sur...

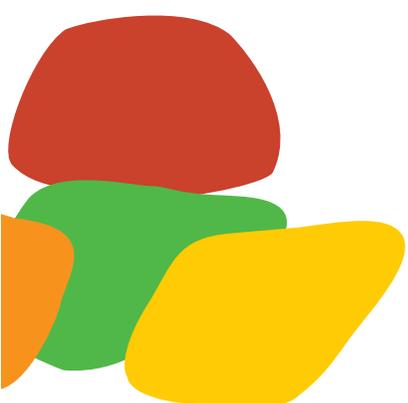
## Le budget

Municipal 2009

Aménagement

## Le Plan Local

d'Urbanisme



LE JOURNAL D'AGDE  
est édité par la Mairie d'Agde  
Service Communication  
34306 Agde Cedex  
Tél. 04 67 94 62 10  
Fax 04 67 94 62 19  
http : www.ville-agde.fr

**Directeur de la publication**  
Gilles D'Ettore  
**Directeur Délégué**  
Jérôme Cavailles

**Responsable de la Publication**  
Séverine Hügel-Vrancken

**Responsable Adjointe de la Publication**  
Catherine Maurel

**Rédaction**  
service Communication :  
Gwenaëlle Monchaux, Laurent Gheysens  
et Laurent Uroz

**Graphisme**, Studio a...  
Tél. 04 67 01 00 95

**Fabrication et impression**  
EUROPRINT  
Tél. 04 67 74 12 03

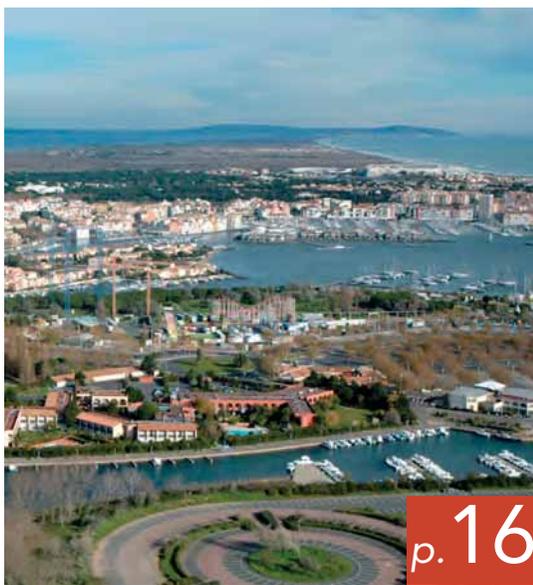
**Photos**  
service Communication : Catherine Maurel,  
Gwenaëlle Monchaux, Laurent Gheysens  
et Laurent Uroz ; Laurent Arnaud (photos  
aériennes en pages 20, 21, 22, 23 et 24) ;  
Mathieu Foulquier (récif artificiel) ; Joseph  
Vilamosa (photos N&B "La retirada" pages 28  
et 29) ; Louis Bentajou (page 30) ; CIT (page 31  
"les profs de tennis au CIT") ; Céline Castan  
(page 43 en haut à gauche)

**Visuels**  
Studio A (page 26, 4<sup>ème</sup> de couverture),  
et Luc Demolombe architecte  
(une de couverture, pages 5 et 7)

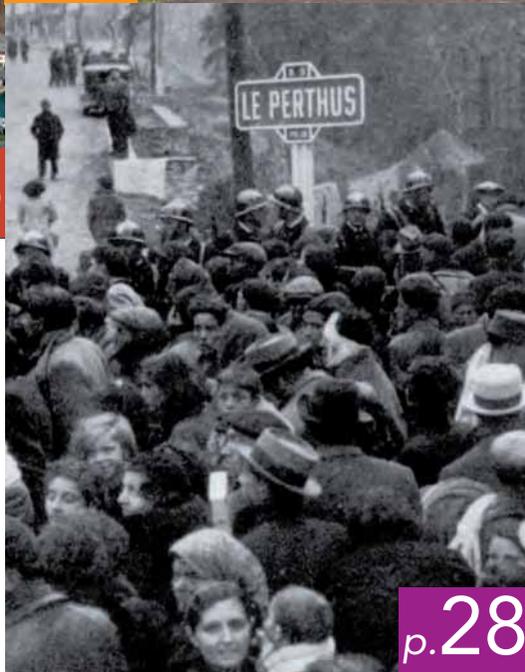
Imprimé sur papier 90 grammes  
Tirage, 17 000 exemplaires  
Dépôt légal, 2<sup>ème</sup> trimestre 2009  
ISSN 1625-7634



**JEUNESSE**  
LE COLLEGE  
PAUL-EMILE VICTOR



**LE POINT SUR...**  
LE BUDGET 2009



**CULTURE**  
LA RETIRADA

p. 28

# | SOMMAIRE |

## ACTU

P.4

- Le Centre Aquatique de l'Archipel
- Modernisation de la Criée du Grau d'Agde
- 6<sup>ème</sup> Festival de l'Humour
- Développement Durable, une semaine éco-citoyenne

## SECURITE

P.12

- Un dispositif de prévention et d'intervention renforcé

## JEUNESSE

P.14

- Le collège Paul-Emile Victor

## LE POINT SUR...

P.16

- Le budget 2009

## AMENAGEMENT

P.22

- Le Plan Local d'Urbanisme
- Le Plan de circulation des voies douces

## CULTURE

P.26

- 3<sup>ème</sup> édition d'"Agde au fil du temps"
- Inauguration de l'exposition Azéma
- Commémoration de la Retirada

## HOMMAGE

P.30

- Louis Bentajou nous a quittés

## PASSION

P.31

- Agde, Capitale du tennis

## COMITES DE QUARTIER

P.34

- Le Phellin sévit dans le bois de la Tamarissière

## AU CONSEIL

P.35

- Séance du 29 janvier

## LIBRE EXPRESSION

P.38

## RETROSPECTIVE

P.39

# Edito

## du Maire



**V**ingt trois millions d'euros, c'est le montant, tous budgets confondus, investi par la ville d'Agde cette année, pour assurer le développement de nos infrastructures tout en favorisant la création

d'emplois. C'est ainsi que nombre de chantiers sont actuellement en cours sur le territoire communal. C'est le cas du Centre Aquatique de l'Archipel dont la première pierre vient d'être posée en présence des plus importantes autorités régionales qui ont chacune salué la qualité et la pertinence de cet équipement de loisirs dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2010.

Les travaux d'extension et de restructuration de la Criée ont aussi démarré avec le soutien du Département. Il s'agit là encore de défendre l'économie locale et tout particulièrement une activité traditionnelle, fondatrice de notre identité.

D'autres projets sont en cours de réalisation : la réhabilitation du Moulin des Evêques, le réaménagement de la place Conesa, la piste cyclable des Champs Blancs, l'aménagement paysager du Capiscol et de multiples travaux destinés à améliorer la vie quotidienne en Agde.

Des études importantes sont actuellement menées. Ainsi, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme a été lancée avec de nombreux ateliers de réflexions qui ont déjà eu lieu. Par ailleurs, un partenariat a été conclu avec l'Office de Développement et d'Ingénierie Touristique de l'Etat pour repenser l'aménagement de l'île des Loisirs et refaire de ce site un élément moteur de notre attractivité touristique.

Au cœur de tous ces projets, la dimension environnementale est systématiquement intégrée. La Semaine du Développement Durable, qui s'est déroulée au mois d'avril, a démontré, en remportant un beau succès de fréquentation, l'intérêt porté par l'ensemble de nos concitoyens à la nécessité qu'il y a à mieux préserver nos ressources naturelles.

Vous le voyez, notre Ville est résolument tournée vers l'avenir. Les investissements structurants y sont nombreux et les initiatives ne manqueront pas de se multiplier dans les mois à venir. C'est ainsi que nous améliorons au mieux la compétitivité de notre territoire et assurons la qualité de son cadre de vie.

**Gilles D'Ettore**  
Député-Maire d'Agde

# Le Centre Aquatique de l'Archipel

un équipement innovant  
en harmonie avec son environnement

*C'est sous le chapiteau récemment acquis par la Ville et installé pour l'occasion sur le site des Champs Blancs, qu'a eu lieu vendredi 20 mars la pose de la première pierre du Centre Aquatique de l'Archipel. Le public était venu nombreux assister au lancement de ce chantier d'envergure qui prendra fin à l'automne 2010. De nombreux partenaires institutionnels, l'Etat, la Région, le Département, participent au financement de cet équipement et c'est donc tout naturellement qu'ils étaient représentés lors de cette journée événement aux côtés du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore.*

Ainsi, avaient pris place à la tribune officielle, le Préfet de Région Claude Balland, le Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon Georges Frêche, le Conseiller Général et Premier Adjoint au Maire d'Agde Sébastien Frey, le Maire de Pézenas également Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée Alain Vogel-Singer et le Maire de Sète François Commeinhes venu en voisin et ami.

## **“Un projet qui va permettre de soutenir l'activité et de créer de l'emploi”**

Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a tenu à souligner qu'“aujourd'hui est un grand jour pour Agde car il voit l'aboutissement d'un projet très attendu qui a nécessité le franchissement de nombreuses étapes techniques et administratives. Demain, cet équipement intercommunal, lié au bien-être et destiné à toutes les générations, accueillera l'ensemble des habitants de l'Agglomération, les scolaires mais également les touristes. Conçu par l'architecte Luc Demolombe, ce bâtiment contemporain s'inscrit parfaitement dans son environnement et intègre les Nouvelles Technologies liées au Développement Durable comme les panneaux photovoltaïques qui assureront une grande partie de la production de l'eau chaude.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires, l'Etat qui nous a accompagnés dans la réalisation de cet équipement de service public, le Président de Région qui soutient notre projet depuis deux ans ainsi que le Conseil Général. 13 millions d'euros de travaux vont être investis ici, qui vont permettre de soutenir l'activité et de créer de l'emploi. Monsieur le Président du Conseil Régional, je suis heureux de vous voir ici aujourd'hui car je sais l'intérêt que vous portez à ce projet et à la Communauté d'Agglomération qui le porte”. Pour conclure, Gilles D'Ettore a tenu à rappeler que “ce Centre Aquatique, situé au cœur de la commune, est tourné vers toutes les générations. J'espère que vous apprécierez cet équipement et que vous en profiterez en famille ; il est ouvert à tous pour votre plaisir et votre bien-être”.





## “La Région va doubler sa subvention”

Le Président Georges Frêche a ensuite rappelé en préambule que *“cela fait quatre ans que je travaille avec votre commune mais c’est la première fois que je viens officiellement à Agde, ville que je fréquente depuis plus de 50 ans. J’ai donc pour Agde une très vieille inclination. C’est la plus belle station de la région et je me réjouis de voir une équipe municipale mettre en place, avec le Centre Aquatique, une animation digne de cette ville”*. Il a ensuite précisé que *“pour les travaux du Centre Aquatique, nous vous suivrons, car c’est un magnifique projet. Aussi, la Région va doubler la somme allouée de 690 000 euros, soit 1 380 000 euros, ce qui représentera 14% du financement. Au-delà de ce projet, vous m’avez sollicité pour le Musée de l’Ephèbe et pour le développement du Tourisme, sachez que je continuerai à vous aider car dans le domaine du tourisme, domaine d’avenir, nous pouvons créer beaucoup d’emplois. Il nous faut développer un tourisme haut de gamme, renforcer l’hôtellerie 3 et 4 étoiles et dans ce domaine aussi, nous sommes à votre disposition”*.

## “C’est un très beau projet, d’une audacieuse beauté”

Le discours de clôture a été prononcé par le Préfet de Région Claude Baland, arrivé depuis peu dans la région. Il s’est dit lui aussi *“ravi d’être ici pour ce projet porté par toute une population et ses élus. Ce Centre Aquatique est le fruit d’une coopération entre les services de l’Etat et la Communauté d’Agglomération Hérault Méditerranée. Je trouve que c’est un très beau projet, d’une audacieuse beauté même. Il a de l’allure et je tiens à féliciter son architecte. Ensuite, c’est un projet qui a de belles caractéristiques environnementales, qui est très novateur et à la pointe de*

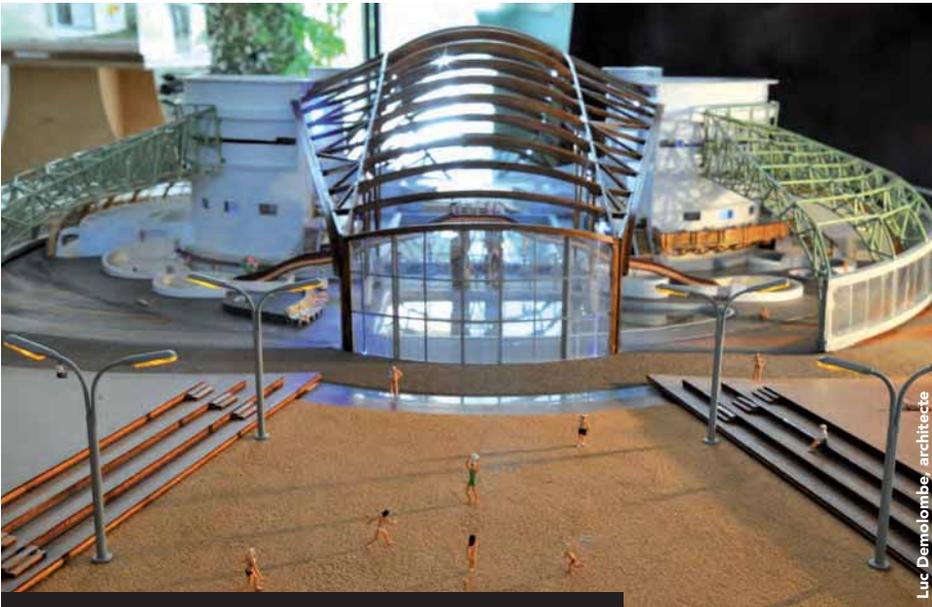
*la technologie. C’est aussi un projet qui répond à deux besoins liés au tourisme : évoluer en qualité et allonger la saison touristique. Enfin, cet équipement participe à la relance, il donne du travail aux entreprises et permet le maintien de l’emploi”*. Pour terminer, Claude Baland a remercié *“les trois collectivités présentes à cette table”* et a rappelé *“que la Ville d’Agde a signé une convention dans laquelle elle s’engage à investir plus que la moyenne des investissements réalisés sur les quatre dernières années. Cela permet aux collectivités de récupérer immédiatement le remboursement de la TVA, ce qui dans le cas d’Agde ajoutera quasiment deux millions d’euros au projet du Centre Aquatique. Je finirai par un souhait : revenir à l’automne 2010 profiter de ces bains pour une remise en forme !”*.

A l’issue des discours, Gilles D’Ettore, Georges Frêche et Claude Baland ont signé la convention qui lie les trois institutions. Ils l’ont ensuite déposée au sein de la première pierre réalisée en inox, le matériau des futurs bassins. Puis, Gilles D’Ettore a tenu à saluer Messieurs Marzona et Rico, deux passionnés de modélisme qui ont créé une magnifique maquette animée représentant le Centre Aquatique de l’Archipel, laquelle a été dévoilée au public, ce jour-là.



### > Chiffres clés du Centre Aquatique <

- Ouverture : automne 2010
- 10 000 m<sup>2</sup> de vitalité et de détente
- 6 200 m<sup>2</sup> d’espaces intérieurs
- 3 800 m<sup>2</sup> de plages extérieures
- 4 espaces : Natation, Forme, Ludique, Bien-être
- Plantation de 1 000 arbres de 20 essences méditerranéennes différentes
- 300 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques
- 350 places de stationnement



Luc Demolombe, architecte

Le Centre Aquatique de l'Archipel est un équipement de loisirs qui va offrir à l'ensemble des habitants de l'Agglomération Hérault-Méditerranée un ensemble innovant de prestations et d'activités de qualité. Véritable lieu de vie intergénérationnel, il permettra à la fois de promouvoir l'apprentissage de la natation auprès des scolaires, mais aussi de profiter en famille de l'espace ludique aquatique, de se ressourcer dans les différentes ambiances de l'espace bien-être, ou encore de faire le plein d'énergie dans l'espace forme. Le Centre Aquatique s'organise autour de quatre espaces rythmés par une multitude d'activités aquatiques.

## Quatre espaces de vitalité et de détente

**L'espace Natation** : cet espace conçu pour tous les usages de la natation accueillera les particuliers et les associations sportives tous les jours de la semaine selon des horaires aménagés. Du côté des scolaires et afin de permettre l'apprentissage de la natation, le Centre Aquatique pourra recevoir quatre classes en simultané.

### Chiffres clés :

- 6 lignes d'eau
- 157 classes élémentaires accueillies chaque année
- 276 places de tribune

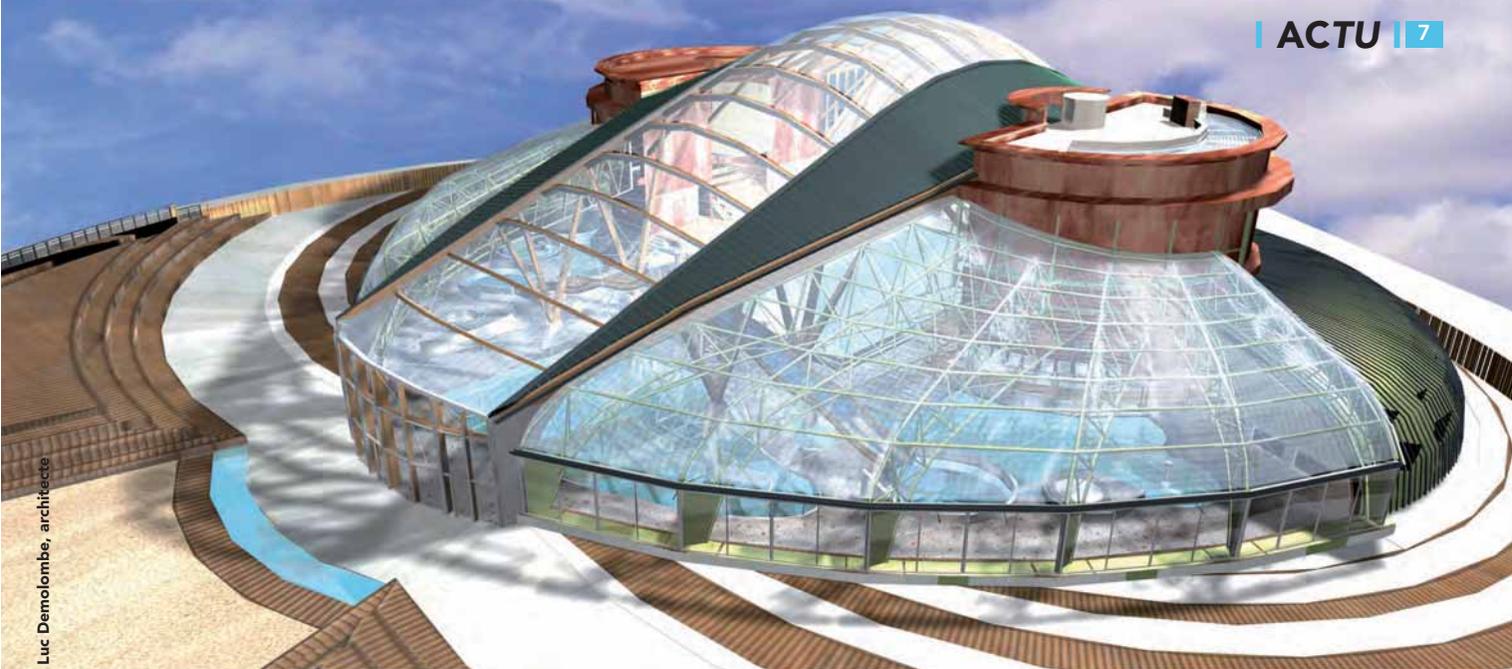
**L'espace Ludique** : toboggans, rivière à contre-courant, pataugeoire en forme d'escargot pour les tout-petits, bassin ludique avec lits à bulles, bains bouillonnants et cascades d'eau, autant d'activités qui seront proposées dans cet espace et qui concernent tous les âges.

### Chiffres clés :

- 1000 m<sup>2</sup>
- 4 toboggans de 15 m
- 14 lits à bulles
- 2 bains bouillonnants de 10 places
- 1 pataugeoire animée de 80 m<sup>2</sup>



Luc Demolombe, architecte



**L'espace Forme :** cet espace composé d'un bassin et de trois salles de fitness s'adressera là encore à toutes les générations. Bébés nageurs, relaxation pour les futures mamans, aquagym, aquastep ou aquajogging seront autant d'activités qu'il sera possible de pratiquer. Elles seront encadrées par des professionnels qui accompagneront et conseilleront les usagers.

**Chiffres clés :**

- 500 m<sup>2</sup> de vitalité pour tous
- Bassin d'activité de 12,5 m x 12,5 m
- Profondeur : 1m30
- 3 salles de fitness de 240 m<sup>2</sup>



## Un équipement innovant et harmonieusement intégré dans son environnement

- 1000 arbres de 20 essences méditerranéennes différentes seront plantés sur le site du Centre Aquatique de l'Archipel au cœur de l'Archipel
- Un équipement modulable qui s'adapte aux besoins : l'été les ailes du Centre Aquatique s'ouvrent sur 3800 m<sup>2</sup> de plages extérieures pour profiter du soleil
- 300 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques assurent la production de 70% d'eau chaude
- Les bassins sont en inox pour garantir un grand confort, une hygiène maximum et une température de l'eau constante



**L'espace Bien-être :** toutes les nouvelles pratiques pour se relaxer et se sentir mieux seront aussi proposées sur un espace de 1700 m<sup>2</sup> !

**Bains romains :** bains froids tièdes et chauds pour améliorer la circulation sanguine

**Saunas, hammans :** chaleur sèche ou humide pour éliminer les toxines

**Massages et soins :** pierre chaude, chocolathérapie, vinothérapie pour la relaxation et l'apaisement

**Aromathérapie-chromathérapie :** diffusion d'huiles essentielles et jeux de lumière pour apaiser les sens dans une ambiance de sérénité

**Solarium :** tous les bienfaits du soleil, au calme sur des transats confortables exposés plein sud



- Une accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite
- 350 places de stationnement, un réseau de pistes cyclables et de transports en commun



# MODERNISATION de la Criée du Grau d'Agde

## LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ONT DEBUTE

*La pêche est une activité économique importante sur notre Littoral et tout particulièrement au Grau d'Agde où est installée depuis 1982 la Criée aux Poissons. Celle-ci a, depuis sa création, bénéficié de nombreux investissements afin de répondre à l'évolution du marché de la pêche. Mais aujourd'hui, le manque de place pour assurer le stationnement des bateaux devenait problématique. Aussi la Ville d'Agde, en partenariat avec le Conseil Général de l'Hérault et la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, a décidé de réaliser d'importants travaux de modernisation et d'extension des quais afin d'offrir aux pêcheurs de meilleures conditions de travail.*

**L**e vendredi 13 mars a donc eu lieu sur le site de la Criée, le lancement officiel des travaux en présence de nombreuses personnalités dont le Président de la SAEML "La Criée aux Poissons" Christian Théron, le Conseiller Général et Premier Adjoint de la Ville d'Agde Sébastien Frey, le Président du Conseil Portuaire Pierre Guiraud, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore et le Président du Conseil Général de l'Hérault, André Vezinhet.



Après la visite guidée de l'établissement organisée par son nouveau Directeur Laurent Wadoux, les invités se sont rendus sur le chantier. Philippe Cardonnel, chef du service travaux portuaires et protection du littoral du Conseil Général, a expliqué les nouveaux aménagements de la Criée : la création d'un quai de 330 m dont 120 m seront livrés au mois de juin 2009 et la mise en place de deux pontons flottants supplémentaires qui compléteront les pontons actuels des petits métiers. Ils ont ensuite assisté à une opération de pose d'un des 140 pieux qui soutiendront les quais.

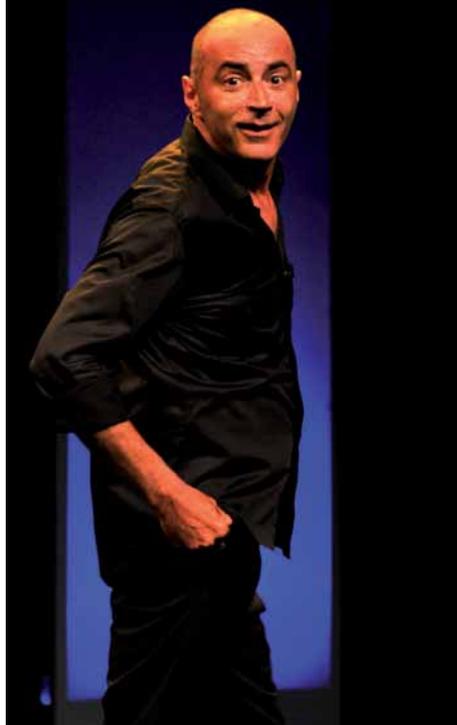
Gilles D'Ettore a tenu à remercier le Président du Conseil Général pour l'intérêt qu'il porte à la Ville et à ce projet en étant présent à ce lancement de travaux. "La pêche fait vivre 350 familles, elle fait partie de notre patrimoine historique. Aussi, je suis ravi que la Criée se modernise et s'agrandisse afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux pêcheurs. Ces travaux, qui représentent un investissement de 8 millions d'euros, ont été possibles grâce à une très bonne coopération entre la Ville, l'Agglomération et le Conseil Général. Ce dernier a d'ailleurs acheté le terrain faisant face à la Criée qui sert actuellement pour les travaux mais qui à terme sera un lieu d'entrepôt de matériel pour les pêcheurs". Intervenant à son tour, André Vezinhet a retracé brièvement l'histoire de la Criée et s'est dit séduit par le travail qui a été réalisé depuis sa création. "Nous soutenons l'action et le développement du port, aussi il m'a semblé judicieux d'acheter le terrain face à la Criée afin qu'il soit mis à la disposition de l'activité portuaire".

La fin des travaux d'extension de la Criée est prévue pour septembre 2011.



# 6<sup>ème</sup> FESTIVAL de l'Humour

QUATRE BELLES AFFICHES  
POUR UNE ÉDITION REUSSIE



*Si certains des artistes de ce festival avaient déjà participé à la manifestation, les spectacles présentés pour cette 6<sup>ème</sup> édition étaient tous des nouveautés. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé et est venu en masse au Palais des Congrès pour quatre soirs consacrés à l'humour et à la bonne humeur.*



Le "Clan des Divorcées", présenté jeudi 23 avril, est une pièce de boulevard musclée avec remue-ménage de rigueur. Une comédie écrite par un homme, Alil Vardar, à l'attention de la gent féminine avec l'aide d'un autre humoriste célèbre, Pascal Légitimus, et qui a déjà attiré 400 000 spectateurs à travers la France. Les répliques font mouche et les dialogues sont souvent croustillants dans cette pièce à la mise en scène parfaitement réglée, et où s'exprime pleinement le talent d'Eric Collado.

Patrick Bosso, vendredi 24 avril, a charmé le Palais des Congrès avec son dernier spectacle "La courte échelle" qui évoque son enfance et son adolescence à Marseille mais surtout les perspectives d'avenir du petit Bosso. Successivement, il s'imagine avec humour dans les



différents métiers qu'on lui propose et qui ne lui conviennent pas avec une question récurrente "Mais qu'est-ce que tu vas faire plus tard ?"

La "Brigade des Feuilles" a débarqué avec ses deux représentants, Francis Ginibre et Eric Carrière - Les Chevaliers du Fiel - devant une salle archicomble, l'occasion pour nos deux humoristes d'évoquer en faisant participer le public, le lourd labeur des employés municipaux dans une interactivité rarement égalée.

Yves Pujol a clôturé ce festival très réussi en lançant un cri du cœur : "J'aime ma femme". Cet artiste encore trop peu connu dépeint avec justesse et humour les petits travers de la vie de couple, mais également ceux de la société dans laquelle nous vivons. C'est l'heureuse surprise de cette édition.

# DEVELOPPEMENT DURABLE

## Une semaine éco-citoyenne

*Du 1<sup>er</sup> au 7 avril s'est tenue partout en France la Semaine Nationale du Développement Durable dont le thème choisi cette année était celui de la "La consommation durable". La Ville d'Agde, qui a mis en place un Projet Communal de Développement Durable, a naturellement participé à cet événement.*

**A**insi, durant la semaine, de nombreuses animations ont été proposées au public et plusieurs temps forts sont venus ponctuer la manifestation. La semaine dédiée au Développement Durable a été officiellement ouverte le mardi 31 mars à la salle des Fêtes en présence du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore avec l'exposition parcourus "Soit un éco consommateur", proposée par l'association les Eco-Maires et le Groupement des Mousquetaires. La soirée du mercredi 1<sup>er</sup> avril a été marquée par la diffusion à la Maison des Savoirs d'un spectacle audiovisuel d'Hubert Reeves intitulé "De l'astronomie à l'écologie : Des étoiles et des hommes" qui a été suivi d'une conférence animée par son fils, Benoît Reeves. Le point fort de la manifestation a eu lieu le week-end des 4 et 5 avril au domaine Saint-Martin et en Cœur de Ville.



Les enfants des accueils périscolaires

Durant toute la journée du samedi et du dimanche, les visiteurs ont pu découvrir au Domaine Saint-Martin de nombreux stands liés au Développement Durable animés par le SICTOM, la Lyonnaise des Eaux, l'ADENA, l'atelier jardinage du Pôle Age d'Or, le Site des Métiers d'Art d'Agde, les animateurs du Département Education de la Ville d'Agde, le Comité des Fêtes d'Agde, la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée... Le public a pu également tester des vélos électriques et participer à un vol captif en montgolfière.

Les enfants des écoles de la Ville ont préparé durant les temps d'accueils périscolaires des petites saynètes sur le thème du Développement Durable qu'ils ont présentées au public présent le samedi après-midi. Et c'est en Cœur de Ville que la journée a pris fin avec, sur la place du Jeu de Ballon, les "Recyclades", un rassemblement national en faveur du tri, du recyclage et de l'environnement organisé sous le patronage d'Eco-Emballages et initié par le SICTOM. Ces derniers ont d'ailleurs également participé à la création d'une "sculpture monumentale Développement Durable" qui a été présentée ce jour-là. Elle a été réalisée par l'artiste Arancha Tejedor, du Site des Métiers



Stands de la CAHM et de la Lyonnaise des Eaux



Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire a inauguré les voies douces en Cœur de Ville

d'Art d'Agde, qui l'a conçue à partir de matériaux recyclés et avec l'aide d'enfants.

Pour clôturer l'après-midi, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire a inauguré les voies douces en Cœur de Ville. Pour l'occasion, il était entouré de nombreux élus dont le Conseiller Général et 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire Sébastien Frey, la Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée et Conseillère Municipale chargée du Développement Durable Véronique Salgas et le Conseiller Municipal chargé des Associations Patriotiques Rémy Glomot. Gilles D'Ettoire a tenu à souligner que "la Ville d'Agde s'engage pleinement dans une démarche de Développement Durable. Ainsi, nous souhaitons que d'ici 2013, il soit possible de parcourir à vélo l'ensemble du territoire agathois sans mettre pied à terre. C'est avec cet

objectif à l'esprit que nous inaugurons aujourd'hui les voies douces en Centre Ville qui vont contribuer au maillage complet de l'ensemble des pistes cyclables". Après avoir procédé au traditionnel couper de ruban, Gilles D'Ettoire et l'ensemble des élus ont fait le tour du Cœur de Ville sur des vélos électriques achetés par la Ville pour être mis à disposition du personnel dans le cadre de leurs fonctions.



Le dimanche, les animations ont continué à Saint Martin où un pique-nique Développement Durable était organisé par les membres du Conseil Municipal des Jeunes. La chorale des "Pioupious", sous la direction de François Durand, directeur de l'Ecole Municipale de Musique d'Agde, a animé cette journée.

La Maison de l'Entreprise, l'OPAH et la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée ont, quant à elles, proposé durant le week-end des journées portes ouvertes dédiées à "L'habitat Durable" afin que le public puisse s'informer de la manière dont réduire la consommation énergétique de son logement.

Aujourd'hui, la consommation durable et le Développement Durable n'ont plus de secrets pour les Agathois, mais au-delà de la semaine qui s'est tenue début avril c'est tous les jours qu'il faut être un éco-citoyen.



Présentation des vélos électriques



Vol captif à St Martin



Benoît Reeves à la MDS



L'exposition "Soit un éco-consommateur"



Portes ouvertes de "l'Habitat Durable"

# UN DISPOSITIF de prévention et d'intervention renforcé

## Le point sur la vidéosurveillance Entretien avec Eric Oulieu, Conseiller Municipal chargé de la Sécurité



La Ville d'Agde dispose d'un parc de vidéosurveillance, pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

**Eric Oulieu :** En effet, la Ville est équipée d'un système de vidéosurveillance qui s'étoffe chaque année.

Aujourd'hui, ce sont 23 caméras qui sont installées sur l'ensemble de la Commune. Elles sont gérées depuis le Centre

Superviseur Urbain (CSU) par 14 agents qui se relaient 24h/24h et 7 jours sur 7, afin d'assurer une sécurité maximale. L'installation d'un tel dispositif sur une commune a plusieurs objectifs : la prévention, la dissuasion, la surveillance de la voie publique, de la voirie, et des crues, la régulation du trafic routier et la prévention incendie. La vidéosurveillance est un outil stratégique en matière de sécurité qui nous permet d'avoir une meilleure répartition et utilisation des forces de police sur le terrain.

**Plus concrètement, pouvez-vous nous dire quelles sont les actions que vous menez grâce à la vidéosurveillance ?**

**E. O. :** Un tel parc de caméras permet tout d'abord d'avoir une plus grande réactivité de la part des forces de sécurité dans le déclenchement des secours à la personne. Il est également utilisé pour la surveillance du mobilier urbain, des espaces verts et de l'ensemble des espaces publics. Je précise publics car

en aucun cas, le dispositif de vidéosurveillance ne peut porter atteinte à la vie privée car les caméras sont dotées de détecteurs électroniques qui empêchent toute vision des espaces privés. En 2008, à titre d'exemple, les caméras sont à l'origine de plus de 180 interventions des services de sécurité pour ce qui est de l'ordre de la délinquance générale. Autre utilité de la vidéosurveillance : les images des caméras sont, comme l'impose la loi, conservées durant 14 jours, ce qui permet d'identifier dans certains cas les auteurs d'une infraction. Les images peuvent être saisies par l'autorité judiciaire et sont considérées comme des preuves.

**Quels sont vos projets en matière de vidéosurveillance et d'équipement des espaces publics ?**

**E. O. :** Pour l'avenir, nous prévoyons bien entendu de poursuivre les investissements dans ces équipements. Cette année, trois caméras supplémentaires vont être installées. D'ailleurs, à partir d'aujourd'hui, dans tous les projets de réhabilitation ou de création d'espaces ou de bâtiments publics, la vidéosurveillance est un des éléments étant pris systématiquement en compte. Les caméras sont intégrées directement dans les projets. Le développement du parc de vidéosurveillance est désormais réfléchi en amont. Les prochains lieux qui vont être équipés sont entre autres les trois squares du quartier des Cayrets, les abords et le parking de la gare et l'ensemble des parkings payants du Cap d'Agde.

## Prévention routière dans les collèges de la Ville

La prévention routière est l'une des missions importantes des Polices Municipales. A Agde, ce sont six agents formés par les services de la Sécurité Routière de Montpellier qui ont en charge les actions à mener dans ce domaine qui vont des campagnes de réglages des éclairages des véhicules à leur présence dans les collèges afin de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière. Au mois de février dernier, les agents de la Police Municipale d'Agde sont





Cundo et Caïde lors d'une séance de dressage

## Brigade cynophile

### Deux nouvelles recrues pour la Police Municipale d'Agde

La Ville d'Agde vient de se doter d'une nouvelle brigade canine. Cundo, 9 mois, et Caïd, 18 mois, deux bergers malinois, sont venus récemment compléter le dispositif de sécurité de la commune. Ainsi, après six semaines d'entraînement intensif en compagnie de leurs quatre maîtres - 2 par chien - et de Yann Lesourd, maître-chien spécialisé dans le dressage des chiens affectés à ce type de mission, la brigade cynophile a pu être constituée.

C'est le lundi 6 avril que Cundo et Caïd, ont rejoint leur

intervenues durant plusieurs cycles au Collège Paul-Emile Victor pour donner des cours visant à assurer aux collégiens une bonne connaissance des bases du Code de la Route. Ces sessions ont concerné les classes de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Ce sont en effet ces adolescents de 14 à 16 ans qui seront amenés à passer l'ASSR 1 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière, 1<sup>er</sup> niveau) qui autorise la conduite d'un scooter ou d'un cyclomoteur 50 cm<sup>3</sup>. Plus tard, ils devront passer l'ASSR de 2<sup>ème</sup> niveau, un test obligatoire afin de pouvoir se présenter au permis de conduire B ou au permis moto. Les jeunes collégiens ont donc passé un "examen blanc" afin de se familiariser avec l'examen final. Ces tests ont aussi donné l'occasion aux agents de la sécurité routière de rappeler les règles basiques du Code de la Route, tout en coupant court à toutes sortes d'idées reçues et pourtant couramment admises chez les adolescents. Enfin, il leur a été présenté un DVD pédagogique. Les adolescents se sont montrés très intéressés par ces sessions, d'autant plus que les échanges leur ont permis de découvrir les agents de la Police Municipale dans un autre cadre, plus préventif que répressif. Ce sont au total 580 élèves qui ont suivi ces sessions et, preuve du succès de ces dernières, les taux de réussite sont au plus haut : 99% pour l'ASSR1 et 100% pour l'ASSR2 et ce, pour les deux collèges.

affectation. Hautement qualifiés, ils sont prévus pour des missions bien particulières. Embarqués dans les véhicules, les chiens assurent la sécurité des personnels et sont utilisés pour des interventions directes en cas de délits commis avec violence. Ils seront également présents en appui lors de certains contrôles programmés (routiers, chiens dangereux,...) et lors de certaines manifestations sportives, culturelles et festives. Ils viendront aussi en appui des effectifs de la Police Nationale, sur réquisition, pour des opérations sensibles, ou plus simplement pour des opérations de sensibilisation et de prévention dans certaines zones de la commune.

Cundo et Caïd sont des sportifs accomplis - ils ont d'ailleurs droit à un régime de croquettes spéciales pour chiens actifs - et ils excellent en tant que force de frappe pour déséquilibrer un suspect, le faire tomber à terre, le temps que les agents de la Police Municipale interviennent pour finaliser l'action. Ces animaux ont été habitués à toutes sortes de situations, que ce soit dans la foule en respectant les personnes non impliquées jusqu'à l'attaque d'un délinquant dans son véhicule roulant. Les chiens agissent en fonction des ordres qui leur sont donnés par les maîtres-chiens qui les ont en charge et quelle que soit la situation, leur comportement reste totalement maîtrisé par les agents.

C'est donc un dispositif complémentaire, différent et efficace qui vient en appui des autres brigades pour combattre la délinquance sur la commune d'Agde, notamment au regard de certains chiffres de 2008 : 169 interventions pour des troubles à l'ordre public, 35 interpellations, 97 interventions pour des chiens dangereux, 126 pour des rixes et 64 pour des agressions.

Dans un premier temps, cette brigade canine sera sur le terrain en journée, avant d'être affectée la nuit durant toute la saison estivale.



# LE COLLEGE

## Paul-Emile Victor

UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE AU SERVICE  
D'UNE ORIENTATION REUSSIE



**Inauguré à la rentrée de septembre 1995, le collège Paul-Emile Victor doit son nom à un célèbre explorateur. Son architecture atypique, conçue par l'architecte Guy Grégori en collaboration avec Raymond Illario ne laisse personne indifférent tout comme l'espace de vie particulièrement agréable qu'il offre aux 700 élèves de l'établissement.**

**Etant avant tout un lieu d'acquisition des apprentissages scolaires, le collège se doit d'amener en quatre ans ses élèves vers une orientation choisie. Toutes les actions menées dans l'établissement par les équipes pédagogiques doivent concourir à cet objectif.**



### Du côté du fonctionnement pédagogique

Les 700 élèves du collège sont répartis en 28 classes (7 par niveaux) ce qui fait une moyenne de 28 collégiens par classe (16 pour la SEGPA). La philosophie du collège Paul-Emile Victor est de ne laisser aucun enfant sur "le bord de la route" et l'équipe pédagogique de l'établissement a donc mis en place un suivi individuel de l'élève. Pour cela, plusieurs dispositifs ont été élaborés.

- Pour les classes de 6<sup>ème</sup>, des groupes de niveaux sont définis dans les matières suivantes : les mathématiques et le français. L'enseignement par niveau s'effectue sur un créneau de deux heures par semaine.
- De la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, dans les matières scientifiques, les classes bénéficient, une heure par semaine, de la présence de deux enseignants, ce qui leur permet de travailler en groupe ou d'accorder plus de temps aux élèves en difficultés en reprenant certains points du programme.
- Une classe de troisième de découverte professionnelle : la DP6. Elle concerne des élèves qui ont été sélectionnés sur dossier par une commission et qui vont s'orienter davantage vers un lycée d'enseignement professionnel. L'objectif est de leur faire découvrir les contraintes d'un métier grâce à des ateliers encadrés par des professeurs de lycée professionnel (PLP) auxquels ils participent six heures par semaine. Le collège Paul-Emile Victor propose de découvrir les métiers de la restauration et de l'hôtellerie et ce grâce à la mise à disposition du restaurant pédagogique du collège.
- Un dispositif spécifique en troisième permettant d'individualiser le projet de formation des élèves. Une action qui est réalisée en partenariat avec le Programme de Réussite Educative mis en place par la Ville d'Agde depuis 2006.
- La SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté. Ce dispositif accueille des élèves présentant des difficultés scolaires importantes nécessitant une prise en charge spécialisée. Ils vont bénéficier d'une scolarité leur permettant d'accéder à une formation en lycée professionnel de niveau CAP. A l'issue de ces quatre années de collège, grâce à un enseignement spécialisé et des stages de découverte ainsi qu'une formation professionnelle



### > Coordonnées du collège <

**Collège Paul Emile Victor**  
 Bd Jean Monnet - BP182  
 34301 AGDE Cedex  
 Tél. 04 67 01 04 50/Fax 04 67 21 49 80



### Du côté de l'équipe de direction

Le collège compte une soixantaine de professeurs encadrés par une équipe de direction :

- Le Principal : Jean-Luc Chaillou
- La Principale Adjointe : Cathy Pujol
- La directrice de la SEGPA : Nicole Ober
- La Conseillère Principale d'Education : Hélène Saurat



en hôtellerie et dans la restauration, ils obtiendront le Certificat de Formation Générale.

- Pour atteindre l'objectif de réussite de chacun, le collège a construit un règlement intérieur assez contraignant auquel il se tient et qu'aucun élève n'ignore.

## Du côté des spécificités du collège Paul-Emile Victor

- **Les sections sportives** : l'accès à ce dispositif, qui existe de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, se fait sur proposition des clubs de sports de la Ville mais aussi en fonction des résultats scolaires des "sportifs". Ainsi, gymnastes, joueurs de tennis, footballeurs ou rugbymen, en partenariat avec les clubs, peuvent bénéficier d'horaires aménagés qui leur permettent d'allier à la fois études et pratiques sportives.
- **Les ateliers** : animés par des enseignants, des assistants d'éducation mais aussi par des animateurs jeunesse de la Ville d'Agde, des ateliers photo, ping-pong, jeux de société, musique, théâtre, salsa, flamenco... sont proposés chaque midi ou fin d'après-midi. Tous ces ateliers, qui permettent aux jeunes de travailler en groupe sur des projets ou tout simplement de se détendre, connaissent un réel succès.
- **Le restaurant pédagogique** : réelle spécificité du collège, le restaurant pédagogique accueille des clients, trois jours par semaine et sur réservation. Ce lieu, connu de nombreux Agathois pour son excellente cuisine et son accueil juvénile mais professionnel, est dirigé par deux enseignants de matières professionnelles dont les mérites sont reconnus par chaque convive. La cuisine et le service sont assurés par les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> SEGPA ainsi que ceux de la classe de 3<sup>ème</sup> DP6. Tous concourent à l'excellent fonctionnement du restaurant.

# LE BUDGET 2009

## Un effort d'investissement pour la relance et l'emploi

*Le Budget Primitif 2009 se caractérise par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, avec une faible augmentation, limitée à 2,2 % et par des pertes de recettes liées à la conjoncture et compensées par des produits fiscaux. Il permet surtout de réaliser un effort d'investissement de 17 millions d'euros, très supérieur à la moyenne des années précédentes, afin de participer activement à la relance économique et au développement de l'emploi au niveau local.*

### Section de fonctionnement

#### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget Primitif 2009 s'élèvent à 57 040 441€. Le budget primitif 2008 ayant été amendé par un budget supplémentaire, il convient de mesurer l'évolution effective en comparant les BP et BS 2008 au BP 2009. L'évolution des dépenses réelles rapportée au budget total apparaît ainsi de +2,2 %. L'examen des principaux chapitres de dépenses appelle les observations suivantes :

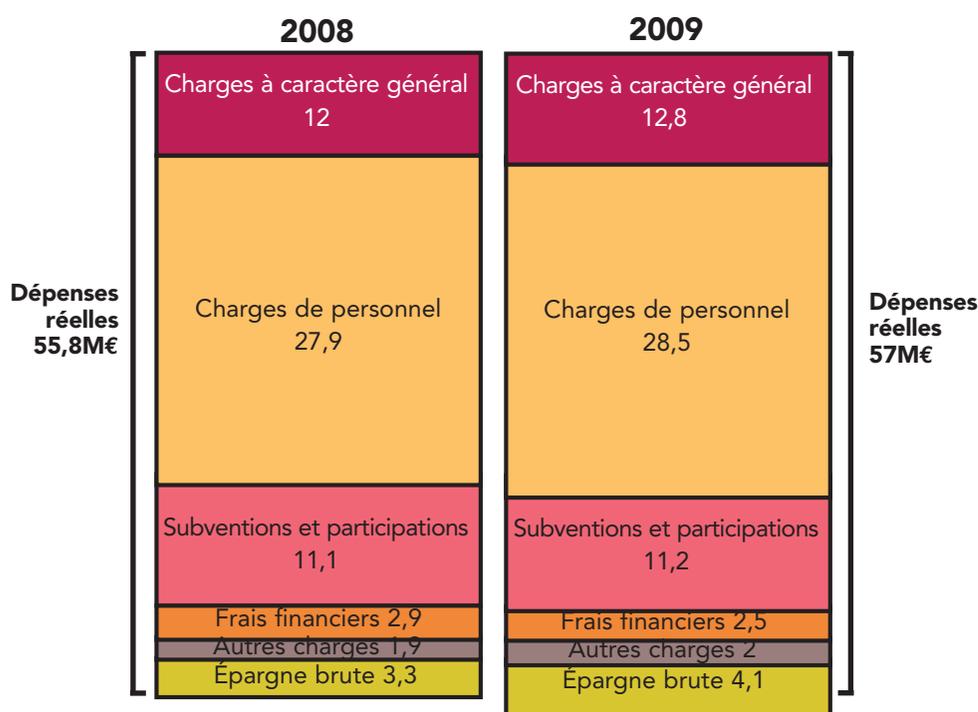
#### Les charges à caractère général (chapitre 011) représentent 12 804 482€

Ce chapitre qui comprend les dépenses courantes des services est le principal chapitre en hausse par rapport au budget total 2008. Cette évolution est due essentiellement à l'augmentation des dépenses engagées pour l'éclairage public dans le cadre du contrat de partenariat public-privé conclu en 2007, le renforcement de notre réseau d'éclairage et l'augmentation du nombre de points lumineux pour une charge supplémentaire de 200 000€.

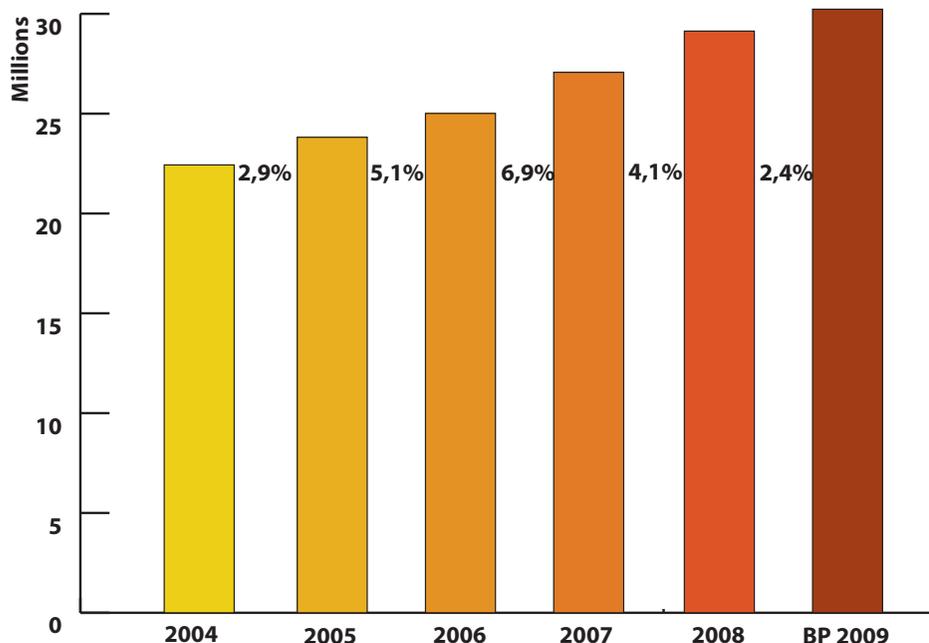
Ce chapitre prend également en compte les frais d'études indispensables au développement économique de notre territoire, telle l'étude concernant l'aménagement de l'Île des Loisirs. Enfin, des crédits sont alloués à diverses animations et manifestations telles que l'exposition Azéma ou le Tour de France.

Les dépenses de personnel 2009 sont en hausse de +2,4 % par rapport au budget total 2008 ce qui constitue la hausse la plus faible depuis 2003. Elle est inférieure à l'évolution naturelle des coûts de personnel du fait du seul Glissement Vieillesse et Technicité (GVT) qui est de l'ordre de 3,5 %. Le budget du personnel est en 2009 très contraint et prend en compte

#### Évolution des dépenses de fonctionnement



## Evolution des charges de personnel (chapitre 012) 28 583 600 €



à une gestion active de la dette qui permet de profiter de la baisse des taux d'intérêts.

### Charges exceptionnelles (chapitre 67) : 303 500 €

Ce chapitre concerne la participation versée pour le PRI du Cœur de Ville qui est en baisse de 13 000€ à la suite de l'avenant de prolongation de ce contrat.

- Les dotations aux provisions et aux amortissements (chapitre 042) et le virement à la section d'investissement (chapitre 023) permettent d'assurer l'autofinancement des investissements 2009.

une réduction des effectifs. Cette réduction sera obtenue grâce au **remplacement d'un agent sur deux** devant quitter la collectivité et à la limitation du recours aux saisonniers.

### Atténuation de produits (chapitre 014) : 1 512 500€

Ce chapitre retrace le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme ; ce montant est en **hausse de + 10 % du fait de la revalorisation de la taxe de séjour**. Il s'agit là des moyens d'action de l'Office en termes de promotion et d'animation touristique.

### Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 11 200 425€

Ce chapitre, qui regroupe les subventions et participations versées par la Ville, augmente de **+61 683€ par rapport au budget total 2008**.

Il comprend entre autres :

- **La participation au SIVOM en augmentation de 20,6 %** du fait surtout de la facturation d'une nouvelle compétence concernant l'enlèvement des tags et du coût des emprunts pour l'extension de la caserne des pompiers.
- **La subvention annuelle versée au CCAS** est elle aussi en augmentation de **+2,2% par rapport au budget total 2008**, augmentation qui correspond aux charges d'exploitation de la **nouvelle crèche de La Genouillade**. **Le montant des subventions aux associations est globalement reconduit** au niveau de l'exercice précédent.

**La subvention à l'Office de Tourisme est reconduite** au même niveau que 2008, la hausse des recettes pour l'Office provenant comme indiqué précédemment de la réévaluation de la taxe de séjour.

### Frais financiers (chapitre 66) : 2 485 934€

Les frais financiers qui avaient considérablement augmenté en 2008 ont retrouvé leur niveau antérieur grâce

- **Le virement est en forte progression pour permettre d'équilibrer l'effort accru d'investissement : en effet, il était de 1 991 625€ au budget global 2008 et est inscrit pour un montant de 3 174 633€ en 2009.**

## Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement de la Ville s'élèvent, en 2009, à **61 091 369€**.

L'évolution des recettes réelles par rapport au budget global 2008 est de **+ 3,3 %**.

### Produits des services (chapitre 70) : 3480 541€

Sur ce chapitre figurent principalement :

Les redevances et droits des services éducatifs, culturels, sportifs, sociaux ainsi que les locations diverses. Il enregistre une hausse par rapport au budget total 2008, du fait essentiellement de la progression des produits générés par la barrière du village naturiste (+153 000€).

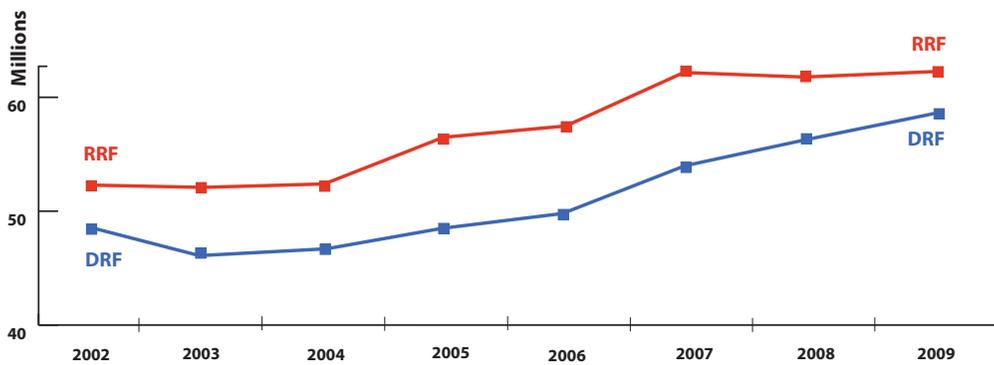
### Impôts et taxes (chapitre 73) : 42 152 447€

Le chapitre des recettes fiscales progresse de **10,2 %** par rapport au budget total 2008.

Le produit prévisionnel de la fiscalité directe s'établira à **31 622 255€**. Le produit augmente de **10,9 %** par rapport au produit fiscal encaissé en 2008 du fait des **évolutions nominale et physique des bases et de l'augmentation du taux de foncier bâti à hauteur de 9,5 %**.

L'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération représente **934 642€**. Elle correspond au montant alloué en 2008.

### Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement



Les droits de place (halles, foires, marchés) sont en augmentation de 3,1% ; les droits de stationnement devraient augmenter de + 1 M€, du fait de la mise en place, pour l'été 2009, des parkings payants au Cap d'Agde.

Les droits d'occupation du domaine public (dont terrasses, concessions de plages, berges de l'Hérault, taxes EDF, Telecom...) augmentent globalement de 6,3 % en raison des nouvelles tarifications.

Le produit des jeux du Casino est prévu à hauteur de 2 530 000€ du fait de la baisse enregistrée sur l'exercice 2008, soit -18 % par rapport au BP 2008 et une perte de 600 000€. Ces pertes sont conformes à celles observées pour l'ensemble des casinos exploités sur le territoire national. Il s'agit d'une conséquence directe de la crise actuelle ainsi que des nouvelles règles de fonctionnement imposées à ces établissements par la loi.

Les taxes additionnelles aux droits de mutation sont prévues à hauteur de 2,5 M€, soit une baisse de 200 000€, conséquence directe de la crise de l'immobilier.

#### Dotations et participations (chapitre 74) : 13 611 550€

Ce chapitre comprend les dotations et subventions encaissées par la Ville. Il diminue de 3,1 % par rapport au budget total 2008.

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) 2009 de la Ville d'Agde est prévue à hauteur de 9 829 142€. Elle enregistre une baisse de 3,96 % par rapport à la dotation attribuée en 2008 (-405 000€). Cette baisse est consécutive à la prise en compte des résultats définitifs du recensement de la population Agathoise.

En effet, la Ville a bénéficié pendant 3 ans d'un effet d'aubaine résultant d'une surévaluation par l'INSEE de sa population.

- La dotation nationale de péréquation est prévue à hauteur de 1 650 000€, en baisse de 1,7 % par rapport au montant encaissé en 2008.

- Les Compensations fiscales versées par l'Etat sont en baisse de -1,8 %, dont la dotation de

compensation de la Taxe Professionnelle : - 12 %

#### Autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 1 680 888€

Ce chapitre est en baisse de 2,1% en raison de la réduction du reversement de l'excédent de fonctionnement du budget annexe du Golf. En effet, celui-ci a diminué cette année de 68000€ du fait des investissements engagés sur le site.

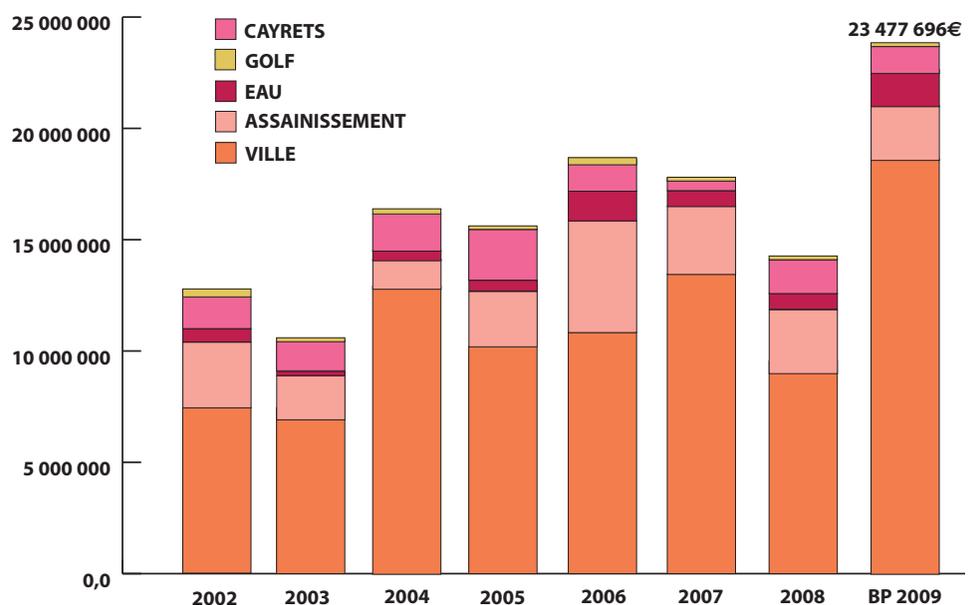
Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la section de fonctionnement dégagera en 2009 une épargne brute (RRF-DRF) de 4 050 928€, en hausse par rapport à 2008. Elle était de 3 291 625€ au budget global 2008.

## Section d'investissement

La section d'investissement du Budget Primitif 2009 s'équilibre à hauteur de 34 340 297,82€.

Les opérations d'équipement (chapitres 20-21-23) représentent 17 831 979,24€ dont 1 314 990,24€ de reports.

### Evolution des dépenses d'équipement



Ces dépenses sont en hausse de 36,3 % par rapport au budget total 2008, ce qui représentera le plus haut niveau d'investissement jamais réalisé par la commune. Pour l'ensemble des budgets de la Ville, les dépenses d'équipement s'élèvent à 23 477 696€. Il est en effet de la responsabilité de notre collectivité de contribuer au maintien de l'activité dans la période particulièrement difficile que nous traversons. Le choix de l'investissement, c'est celui de la raison et de l'efficacité qui permet de préserver l'emploi tout en développant la qualité de nos infrastructures et en renforçant notre attractivité.



L'aménagement paysager du futur quartier du Capiscol

## Recettes d'investissement

L'équilibre de la section d'investissement est notamment réalisé par l'inscription des recettes prévisionnelles suivantes :

**Produit des cessions des immobilisations (chapitre 024) : 1 402 975€, en baisse de -21 % par rapport au BP 2008**

Ces cessions concernent le Centre de dialyse (2<sup>ème</sup> tranche), le Moulin des Evêques et les terrains de La Méditerranéenne situés au nord de la Gare et revendus à la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée.

**Dotations (chapitre 10) : 6 831 774€**

Ce chapitre évolue de 96% par rapport au BP 2008 du fait du plan de relance pour l'économie qui permet à la ville de percevoir en 2009 le fonds de compensation de la TVA dû au titre des investissements 2007 et 2008, soit 1 958 000€ pour 2007 et 1 213 000€ pour 2008.

**Subventions d'investissement (chapitre 13) : 2 499 956€**

Ce chapitre qui est en augmentation de 100 % regroupe principalement les subventions d'investissement suivantes : **Pour les récifs artificiels** : 174 750€ de l'Etat, 146 250€ de la Région et 105 000€ du Département.

Pour l'aménagement routier sur le secteur Fesque et Cadières, 378 000€ du Département et participation de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée et du SICTOM à hauteur de 796 000€.

30 000€ du Département pour le **développement des déplacements "doux"**

Participation EDF pour les travaux d'enfouissement de réseaux route de Guiraudette : 157 000€

**L'autofinancement (chapitres 021, 040) s'élèvera à 4 650 928€**

Le financement des investissements sera complété par un emprunt (chapitre 16) de 10 628 672€, soit 9 551 908€ d'emprunt nouveau et 1 076 764€ de reports.

## Dépenses d'investissement

Les principales opérations d'investissement de la Ville pour l'année 2009 porteront sur les secteurs suivants :

### Aménagement du territoire et Développement Durable

Le montant des investissements s'élève à 9 396 824€. Ils concernent, en particulier :

#### 1) Aménagement du territoire

- L'aménagement paysager de la route de Rochelongue : 500 000€
- Le réaménagement de la place Conesa : 880 270€
- La restructuration des abords du Moulin des Evêques : 1 300 000€
- La création de la voie d'accès Fesque et Cadières : 1 700 000€
- L'aménagement des parkings payants au Cap d'Agde : 1 800 000€
- L'étude pour la révision générale du POS et sa transformation en PLU : 85 000€
- Le schéma d'interventions foncières aux Verdisses et alignements de voiries : 200 000€
- Le plan de circulation : 70 000€
- L'étude préliminaire sur la suppression du passage à niveau : 20 000€



La réalisation d'un plateau transversant, rue Lucien Petit



Les récifs artificiels

## 2) Développement Durable

- Le développement des pistes cyclables (déplacements doux) : 123 750€ (Agde Centre, Cap d'Agde et route de Rochelongue)
- L'organisation de pôles d'échange pour les transports en commun : 110 000€
- La réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de la ceinture verte Notre Dame – Saint Martin : 155 000€
- L'immersion de récifs artificiels : 1 070 000€



La future piste cyclable des Champs Blancs

## Amélioration de la vie quotidienne

Les investissements qui représentent 1 726 400€ concernent :

### 1) La réfection des voiries pour un montant total de 600 000€ :

- Rue Fontaine de Nouguier
- Chaussée de la rue de Bruxelles
- Chaussée rue du Peyrou entre la rue d'Assas et la rue du 8 mai

- Chaussée du quai du Chapitre entre le giratoire de la Belle Agathoise et le restaurant "Le Terrisse"
- Trottoir du quai du Chapitre entre la Cathédrale et le "Terrisse"
- Rue Sers entre le quai Méric et la rue Jean Jaurès
- Trottoirs rue du château d'Eau (des 2 côtés)
- Chaussée de la rue du Chevreuil
- Chaussée du chemin de Notre Dame à Saint-Martin entre ranch et murier de sicard
- Rue d'Ambonne
- Rue Terrisse
- Rue Beaulieu
- Trottoirs avenue des Sergents entre Impasse de la Misaine et Impasse de la Brigantine



La réfection de la voirie, rue Sers

En outre, l'aménagement des voies et espaces publics des Cayrets est inscrit dans le budget annexe correspondant à hauteur de 908 000€.

### 2) La modernisation du mobilier urbain et de la signalisation pour un investissement global de 140 000€

### 3) Le développement des Réseaux avec en particulier :

- Le réseau pluvial : 140 000€
- L'éclairage public et les feux tricolores : 305 000€
- L'enfouissement des réseaux secs route de Guiraudette : 470 000€



Le réaménagement de l'île des Loisirs fait l'objet d'une étude globale

## Développement Touristique

Les investissements s'élèvent à 1 122 000€ et concernent :

- La reconstruction des pontons de Brescou : 180 000€
- Les études pour la création de l'Office de Tourisme en Cœur de Ville 180 000€
- La réhabilitation des terrasses commerciales au Grau : 150 000€
- La modernisation du point d'accueil de l'Office de Tourisme du Centre-Port : 30 000€
- L'installation d'équipement des plages et de jeux d'enfants : 70 000€
- L'installation de sanitaires : 30 000€
- Le rechargement en sable des plages : 70 000€
- Les études pour la restructuration des espaces publics du Centre-Port : 200 000€



La rénovation du réseau pluvial de la Tamarissière

## Modernisation des services publics

### 1) Equipement sportifs

Les investissements consacrés aux sports et à la jeunesse s'élèvent à 1 579 531€.

Les opérations concernent :

- Les acquisitions de terrains et la poursuite des travaux d'aménagements du complexe sportif des Champs Blancs : 830 232€
- Des travaux d'aménagements pour le stade Louis Sanguin : 70 000€



- Des travaux sur les équipements sportifs et dédiés à la jeunesse dont :
  - 68 000€ au CIT
  - 64 800€ pour l'aménagement des espaces sportifs
  - 14 000€ pour l'installation d'un fitness-park à la Clape
- Matériels et équipements 77 200€

### 2) Equipements scolaires

L'investissement dans le domaine scolaire atteint au total 544 179€, dont :

- Travaux divers dans les écoles 250 630€ dont :
  - désamiantage J. Verne élémentaire : 130 757€
- Extension du restaurant scolaire A. France 60 000€
- Matériel mobilier jeux scolaires et périscolaires 48 500€

### 3) Etablissements culturels et patrimoine

Les investissements s'élèveront à 2 022 276€, ils concernent essentiellement :

- La salle des Fêtes du Moulin des Evêques : 1 750 000€
- Les travaux et le matériel pour le Palais des Congrès : 80 000€
- Matériel dans les musées et restauration d'œuvres d'art : 79 800€
- Divers travaux sur le patrimoine : 72 410€

### 4) Autres services publics

- Travaux d'amélioration dans divers bâtiments : 591 000 € dont 150 000 € pour les économies d'énergie
- Matériels et moyens internes (Informatique, mobilier, outillage, matériel roulant...) : 1 016 286€
- Extension du cimetière : 350 000€

### 5) Dispositif de Sécurité

Les investissements relatifs à la sécurité pour le CSU et la Police Municipale représentent en 2009 **152 257 €** dont 106 157€ pour l'extension du réseau de vidéosurveillance.

# LE PLAN LOCAL d'Urbanisme

RENCONTRE AVEC THIERRY NADAL  
ADJOINT AU MAIRE CHARGE DE L'URBANISME



**La Ville s'engage dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est un processus important qui permet d'affirmer un projet de ville et de se projeter dans le futur. Qu'est ce que cela signifiera pour Agde ?**

**Thierry Nadal :** En 2000 et 2003, les lois SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ont remplacé le POS (Plan d'Occupation des Sols) par le PLU.

Le PLU implique une démarche prospective pour réfléchir au visage et aux contours d'Agde des vingt prochaines années. La cité que nous dessinons aujourd'hui sera celle dont hériteront les générations futures. Nous sommes là au cœur de ce qui fait l'essence de notre mandat : tenter d'imaginer notre destin collectif en inscrivant l'avenir au cœur de cette réflexion.

Le PLU comprend le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune (PADD) qui en est sa "clef de voûte". Il formalise notre projet de ville. Il expose le diagnostic, présente les

perspectives économiques, démographiques et ce que seront les besoins futurs. Il détermine les différentes orientations d'aménagement de la commune afin d'en préciser, dans l'intérêt général, leurs conditions de réalisation dans un cadre cohérent et équilibré.

**La mise en place du PLU est une démarche longue et complexe. Pourquoi ne pas continuer à réaliser des révisions périodiques du POS ?**

**T. N. :** Les révisions périodiques du POS ne se font généralement qu'en tenant compte de projets urbains à une petite échelle. Le PLU c'est l'inverse. Il élabore une vision globale de la commune et rend harmonieuse la coexistence des différents projets entre eux. Ainsi la vision est plus large en intégrant notamment le logement, les transports, l'activité économique et les zones de protection.

Le PLU n'est donc pas une simple actualisation du POS. Il vise, bien au-delà, à définir une ambition pour la commune, ainsi que des moyens d'intervention pour sa mise en œuvre.



**La valorisation des espaces naturels avec l'aménagement de la ceinture verte**



De nouveaux principes d'aménagement pour le quartier des Cayrets

Une bonne coordination des actions en matière d'urbanisme contribue à une cohérence harmonieuse des projets dans le temps.

### La première phase du PLU est lancée depuis octobre 2008, où en sommes-nous ?

**T. N. :** Effectivement, cette longue procédure a débuté depuis six mois. Un document de travail a été élaboré. Le souci de transparence qui anime l'équipe municipale l'amène à vouloir mettre

dès à présent ce premier travail à la disposition de l'ensemble des Agathois. Rien, bien sûr, n'est tranché. Des questions restent en débat. Le PADD définissant le projet communal sera élaboré fin 2009, puis en 2010 le PLU sera formalisé. L'enquête publique débutera au dernier trimestre 2010, pour une approbation du PLU avant l'été 2011.

Durant ces différentes phases nous allons écouter et dialoguer avec nos concitoyens. Nous rencontrerons les acteurs économiques et sociaux de la ville. Des ateliers, des expositions et des réunions de concertation vont être organisés.

Chacun aura l'occasion d'apporter une contribution utile au débat afin de l'enrichir et de le compléter. Cela s'annonce particulièrement passionnant.

### Quels sont les points principaux de ce document ?

**T. N. :** Il rappelle que l'espace est un bien rare qu'il faut utiliser et organiser rationnellement sans ignorer l'héritage du passé.

Notre Ville dispose d'atouts et de potentialités incontestables : Agde, le Cap d'Agde, le Grau d'Agde et la Tamarissière forment un Archipel de Vie avec chacun une identité et une spécificité bien marquées qui devront être préservées. La valorisation d'espaces naturels au sein de cet Archipel doit contribuer tout autant au bien-être de chacun qu'à l'attraction touristique, moteur de notre économie locale.

L'étang du Bagnas, le marais du petit Bagnas, les Verdisses et les zones humides alentours constituent avec le Mont Saint-Loup et le Mont Saint-Martin, le Golf et les Champs Blancs, une véritable ceinture verte que nous souhaitons préserver et valoriser.

Le développement des pistes cyclables, des sentiers pédestres et équestres, d'un parc méditerranéen de la mémoire, l'extension du Golf par la réhabilitation de l'ancienne décharge, la création d'un Centre Aquatique, sportif et éducatif dans l'espace des Champs Blancs, répondent également à ces nouvelles pratiques.

Il est important de relier les différents pôles de notre ville entre eux et parfois de les aménager ou de les restructurer.

Au Cap, il nous faut, en plus de la requalification des quais, repenser l'aménagement de l'Île des Loisirs pour en refaire un pôle de développement touristique de haut niveau.

Le secteur de Malfato, où tant d'Agathois attendent depuis longtemps la possibilité d'aménager leur résidence, devrait bénéficier d'une attention particulière.



Dans cette même logique, Agde, avec son patrimoine historique exceptionnel, doit poursuivre sa rénovation urbaine (place Conesa, futur Office de Tourisme). Le quartier des Cayrets relèvera également de nouveaux principes d'aménagement en réorientant les zones encore disponibles vers un habitat individuel. Il sera le premier quartier entièrement équipé de pistes cyclables et bordées de plantations d'arbres reliant les quatre espaces verts qui y seront aménagés.

L'objectif est de renforcer la vitalité de la commune en dynamisant tous ses pôles pour aboutir à un développement en accord avec notre cadre de vie.

#### Qu'attendez-vous en tant qu'élu de ce PLU ?

**T. N. :** Le PLU engage l'avenir parfois sur le long terme, cela doit nous inspirer à la fois beaucoup d'humilité, mais aussi beaucoup d'ambition.

Le Cap va fêter ses 40 ans. Nous souhaitons qu'il s'adapte à l'offre touristique de demain et que son développement économique se poursuive pour conserver et développer l'emploi.

Pour le reste, nos attentes sont les mêmes que celles des femmes et des hommes qui vivent à Agde. Notre souhait est que nous puissions continuer à vivre dans un cadre agréable et paisible où une urbanisation maîtrisée et raisonnée alterne avec des zones vertes protégées.

C'est à cette entreprise passionnante que nous sommes conviés : la Municipalité s'y engage avec l'énergie et l'enthousiasme que nous devons à Agde.

Le PLU n'est pas seulement un défi urbain, il est aussi un défi démocratique : c'est naturellement avec les Agathoises et les Agathois eux-mêmes que s'élaborera l'Agde de demain.



La rénovation du Cœur de Ville va se poursuivre

## Schéma récapitulatif de la méthodologie

(18 mois d'élaboration – 6 mois de phase administrative)

### Séquences de travail

**PRÉSENTATION : Démarche – planning**

**Avril 2009 (4 MOIS)**

**PHASE I**

**DIAGNOSTIC ET ENJEUX COMMUNAUX**

- Etude des études
- Analyse des tendances lourdes
- Analyse de l'organisation territoriale et de l'état initial de l'environnement
- Analyse du POS existant
- Analyse des projets
- Lecture stratégique et prospective

**Définition des premiers enjeux et orientations pour un PADD**

**Août 2009 (3 MOIS)**

**PHASE II**

**ELABORATION DU PADD**

- Analyse de la valeur du territoire communal et de son environnement
- Essai de mise en cohérence des politiques sectorielles
- Définition de différents scénarii d'aménagement et de développement
- Déclinaison en différentes propositions de zonage
- Evaluation environnementale
- Fiches d'actions

**Définition du projet communal**

**Novembre 2009 (11 MOIS)**

**PHASE III 1**

**FORMALISATION DU PLU**

- Réalisation du règlement, des documents graphiques et intégration des annexes
- Mise en forme du rapport de présentation (qui explicite les choix retenus et étudie l'incidence du projet sur l'environnement)

**Arrêt du projet de PLU**

**Octobre 2010 (3 MOIS)**

**PHASE III 2**

**CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES**

**Transmission du projet de PLU arrêté aux personnes publiques associées.**

- Avis des services sur le projet arrêté
- Elaboration du dossier d'enquête publique
- Enquête publique
- Dossier d'approbation

**Janvier 2011 (3 MOIS)**

**PHASE III**

**CONTROLE ET MODIFICATIONS DU PROJET**

- Mise au point du dossier d'enquête publique
- Intégration des observations de l'enquête

**Avril 2011**

**Approbation du PLU**

# LE PLAN DE CIRCULATION des voies douces



**D**ans un souci d'amélioration du cadre de vie, le Conseiller Municipal Rémy Glomot a été chargé par le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore de travailler sur le développement des voies douces afin de relier les différents pôles de l'Archipel que constituent Agde, le Grau d'Agde, le Cap d'Agde et la Tamarissière. Avec le directeur des services Techniques de la Ville, il s'est tout d'abord penché sur le Centre Ville afin de faciliter et de sécuriser la circulation des piétons, des cyclistes, des rollers mais aussi des personnes à mobilité réduite... Le problème est qu'il est difficile en Centre Ville d'aménager des voies douces sans réduire les trottoirs et le nombre de places de parking. Mais depuis juillet 2008, un nouveau

décret permet de matérialiser ces itinéraires sur la voirie : c'est pourquoi vous avez pu voir apparaître sur la chaussée et les trottoirs des cyclistes peints et des parcours balisés au sol.



Des aménagements plus conséquents, tels que des élargissements de trottoirs, la pose de potelets ou encore des modifications de bordure, ont été également réalisés pour créer des "zones rencontres". Ces espaces seront ainsi partagés entre les voitures, les piétons et les vélos, et protégés par des limitations de vitesse à 30km voire 20km/h. Les piétons restent prioritaires par rapport aux cyclistes.

Pour Rémy Glomot, ces voies douces permettent donc de faire la jonction entre les différentes pistes cyclables déjà existantes sur l'ensemble du territoire. Elles apportent un triple avantage : *"d'une part, elles participent à l'attractivité touristique de notre patrimoine en desservant le Cœur de Ville et son centre historique, l'Office de Tourisme, les quais, l'Agenouillade, les Verdisses, les ports et nos plages... D'autre part, elles favorisent les échanges avec les différents modes de transports que nous retrouvons sur la commune : le train, les transports en commun et les coches d'eau... Enfin, elles améliorent le cadre de vie des Agathois en leur permettant au quotidien d'utiliser un mode de déplacement respectueux de l'environnement. La finalité est de rendre accessible aux circulations douces l'ensemble du territoire agathois et d'amorcer les interconnexions avec les communes voisines."*

L'accent a été mis sur la protection des voies piétonnes et cyclistes à l'image de l'avenue de la Gare où une bande cyclable permet maintenant de rejoindre le pont des Maréchaux et d'aller soit vers le quai Commandant Réveille, soit vers le Cœur de Ville soit vers le Grau d'Agde. A ce jour, la Ville d'Agde compte 19 km de voies douces. Dans les cinq années à venir, la commune va réaliser 15 km supplémentaires et ce pour un montant total de 1 317 000€.

## > Décret du 30 juillet 2008 <

**L'un des objectifs de ce décret est de promouvoir la sécurité des usagers et l'usage des modes doux : "le conducteur doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation."**

**Pour cela, une zone de rencontres a été créée, donnant la priorité aux piétons sur la circulation de tous les véhicules, dans les lieux où l'on privilégie la vie locale : concentration de commerces, services publics, correspondances de transports en commun, quartiers touristiques, historiques, rues étroites...**

**Une signalisation à l'entrée de la zone de rencontres montre un panneau avec un piéton en premier plan, puis un cycliste et un conducteur dans sa voiture qui les laisse passer. La présence du 20km/h précise cette nécessité d'une vitesse faible. En complément de cette signalisation réglementaire, des aménagements ont été réalisés pour inciter à ralentir et laisser la priorité aux piétons.**



# AGDE AU FIL DU TEMPS

## à la découverte de l'histoire d'Agde

**Du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin prochains, le Cœur de Ville d'Agde va vivre, pour la troisième année consécutive, au rythme de la grande reconstitution historique "Agde au fil du temps". Organisée par la Ville d'Agde et le Centre Communal d'Action Sociale, cette manifestation vous fera découvrir ou redécouvrir, au travers des rues et places du centre ancien, l'histoire d'Agde, depuis l'arrivée des Grecs, il y a de cela plus de 2 600 ans, jusqu'à nos jours.**

**C**omme les années passées, chaque site du Cœur de Ville correspondra à une époque. Ainsi, vous pourrez retrouver la période Renaissance au square Picheire ou encore celle de la Révolution Française sur une partie de la Promenade. Cette année, la manifestation s'étend jusqu'au château Laurens où se réuniront tous les passionnés de l'époque romaine. Du dimanche au lundi, de nombreuses animations seront proposées tout au long de la journée : stands atypiques, spectacles, dégustations, combats... Afin de vous permettre de ne rien manquer, les grands rendez-vous seront programmés plusieurs fois tout au long du week-end. Pour finir, un grand défilé regroupant toutes les époques aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> juin à partir de 18h30, de la Promenade jusqu'au château Laurens.

## Zoom sur le programme

### Ouverture

"La Belle Agathé" est le titre du spectacle qui se jouera le samedi 30 mai à 21h30

sur la place du Jeu de Ballon, en ouverture de la troisième édition d'"Agde au fil du temps".

### Animations permanentes

Le dimanche et le lundi, dans tout le Cœur de Ville, vous pourrez tour à tour découvrir le folklore gitan, une reconstitution de la période révolutionnaire, le quartier occitan, les campements antiques et médiévaux, des ateliers de l'époque Renaissance, un marché, des expositions, de la musique et de la danse de rue, une chorale itinérante, ainsi que des démonstrations de combats.

A la Place de la Marine, vous découvrirez les produits de la mer au travers de dégustations mais aussi la vie portuaire au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Vous pourrez admirer les enfants de l'école des Arts du cirque évoluer dans les arbres sous la houlette de Perrine ou encore écouter des chants marins. Aux Halles et sur la place Molière, dégustations, chansons et musiques traditionnelles rythmeront la vie des tavernes installées pour l'occasion.

### Rendez-vous

Des moments forts marqueront ces deux journées et se tiendront aussi bien le dimanche que le lundi afin que vous ne manquiez rien de la manifestation. Vous assisterez place de la Belle Agathoise à la reconstitution d'une bataille, ainsi que sur les remparts à une commémoration Templière. L'arrivée des Montmorency se fera au square Picheire. Vous découvrirez la vie des gitans mais également l'histoire de Saint Simon et de Marie Antoinette sur la Place du 18 Juin. Enfin, sur la place de la Marine, se déroulera l'arrestation des nobles gens par les Hussards. De grands rendez-vous

vous seront également proposés dimanche soir. A 21h30, sur la Promenade, un spectacle intitulé "Les visiteurs du Temps" vous sera présenté. Il sera suivi à 22h30 d'une retraite aux flambeaux et de l'embrassement de la Cathédrale.

Cette année encore, "Agde au fil du temps" vous fera voyager dans 2 600 ans d'histoire. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts et ce, grâce aux nombreux bénévoles qui durant deux jours assureront le spectacle. Toute l'équipe de cette manifestation vous attend toujours plus nombreux et vous donne rendez-vous du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin en Cœur de Ville et dans le parc du château Laurens.



Informations au 04 67 94 62 72  
Port. 06 70 60 78 31 ou 06 65 13 93 58

# INAUGURATION de l'exposition Azéma

UN HOMMAGE MERITE  
A TROIS GRANDS  
ARTISTES AGATHOIS



**Les amateurs d'art sont venus nombreux le vendredi 13 février à l'Espace Molière assister à l'inauguration de l'exposition "Azéma, une famille d'artistes agathois", organisée par la Ville d'Agde en collaboration avec le Musée Agathois Jules Baudou.**

C'est entourée de Christine Antoine, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée chargée du Patrimoine et de Odile Bérard-Azzouz, Conservateur en Chef des musées d'Agde, que Yvonne Keller, Adjointe au Maire chargée de la Culture, a officiellement ouvert l'exposition avec le traditionnel couper de ruban. Cette cérémonie s'est poursuivie par la visite commentée de l'exposition consacrée à Auguste, Ernest et Louis Azéma, dont les œuvres présentées proviennent majoritairement du Musée Agathois Jules Baudou, mais également de prêts des musées partenaires de la manifestation ainsi que de particuliers. Yvonne Keller s'est ensuite adressée au public en remerciant en préambule Michel Adgé, le Président de l'Escolo dau Sarret, d'être présent à ses côtés pour cette occasion. Elle a ensuite souligné que "parmi d'autres hommes remarquables, poètes, musiciens, compositeurs, écrivains qui ont enrichi culturellement la ville d'Agde, les frères Azéma méritaient cette exposition afin que soit mis en valeur leur incontestable talent les apparentant à certains maîtres de la fin du XIX<sup>ème</sup> et de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle".

Elle a ensuite brièvement donné une biographie des frères Azéma. "Tout d'abord, Auguste, né à Agde en 1868, peintre, sculpteur et tailleur de pierre qui se serait plus distingué par ses sculptures, notamment avec le Monument aux Morts de la ville de Bessan et celui de la Victoire mais dont l'œuvre picturale n'en est pas moins d'un intérêt certain. Son frère Ernest, né en 1871, rentre à l'école des Beaux-Arts de Montpellier où il suit une formation de sculpteur et de peintre. Admis à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris, il obtient pour sa peinture le 22 juillet 1901 le premier prix de Rome. Son œuvre se distingue par des portraits très académiques dont il va s'éloigner pour s'imprégner du fauvisme et des couleurs chaudes du Midi. Son œuvre variée mais toujours de très grande qualité, ne vous laissera pas insensible. Enfin, le troisième frère Louis, né en 1876. Il est lui aussi doté d'un grand talent pour la peinture. Après avoir été admis à l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier, il réussit à 17 ans le concours d'entrée à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Parallèlement, doté d'une magnifique voix de basse, il entre au Conservatoire de Musique de Paris et poursuivra avec succès sa carrière lyrique jusqu'en 1935 ainsi que son métier de peintre. Son talent de peintre évoluant entre post impressionnisme et un symbolisme pur fut reconnu et sa notoriété lui valut, parmi de nombreux prix, de recevoir en 1925 la médaille de chevalier de la Légion d'honneur".

En conclusion, Christine Antoine a tenu à son tour à remercier l'ensemble des personnes qui, par leur engagement, ont permis à cette magnifique exposition d'exister.



# LA RETIROADA

## 500 000 Espagnols ont traversé la frontière...

C'est à la suite de la chute de Barcelone en 1939, écrasée par les bombes de Franco, que les derniers garants de la liberté en Espagne, "les Républicains," fuient leur pays. C'est ainsi que près de 500 000 personnes, hommes, femmes et enfants traversent les Pyrénées pour chercher refuge en France. Cette dernière n'est bien évidemment pas préparée à un tel afflux de personnes. Dans l'urgence, elle s'organise, envoyant les femmes et les enfants dans des centres d'hébergement tandis que les hommes sont regroupés sur les plages du Roussillon avant d'être déplacés vers des camps construits à la hâte dans la région. Le Camp d'Agde est l'un d'entre eux. Agde, qui compte à l'époque 8 000 habitants, voit affluer 25 000 réfugiés que l'on rassemble sur un site à l'ouest de la ville, proche de la Caserne Mirabel dans des baraquements construits à la hâte par l'armée et par ces mêmes réfugiés. Peu à peu, la vie sommaire s'organise dans ce qui reste toutefois un camp fermé avec toutes sortes de problèmes. Une fois la situation stabilisée en Espagne, certains Républicains rejoindront leur terre natale, d'autres émigreront principalement vers l'Amérique du Sud.



Entrée du camp d'Agde

Un grand nombre d'entre eux s'établiront définitivement en France. Dans le cadre de la célébration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de cette "longue marche", les Archives Municipales de la Ville d'Agde ont effectué un travail de recherches, en collaboration avec les élèves de la classe de 3<sup>ème</sup> C du collège René Cassin et des lycéens d'Auguste Loubatières et leurs professeurs d'Histoire et de Géographie et d'Espagnol respectivement Mmes Belpous et Rosello. Les collégiens et lycéens se sont rendus dans un premier temps dans les divers lieux de mémoire de la ville : stèles, salle des Mariages (peinte par des réfugiés espagnols), ancien centre culturel juif de la rue de la Poissonnerie, etc.



La salle des Mariages de la Maison du Cœur de Ville peinte par les réfugiés espagnols



Les élèves du collège R. Cassin avec des témoins de cette époque



Défilé des pompiers du camp

Ces visites ont été pour chacun des élèves l'occasion de découvrir l'une des facettes de l'histoire d'Agde. Ils se sont également rendus à Rivesaltes (où se trouve un autre camp) et au Musée de l'Exil de la Jonquera sur la frontière franco-espagnole. Dans une deuxième phase, les élèves ont récolté les témoignages oraux des témoins de l'époque, mais aussi des témoignages écrits et des photos. Par la suite, ils ont établi deux diaporamas et des panneaux de l'exposition.

Parallèlement, le service des Archives Municipales a effectué des recherches auprès de collectionneurs locaux, notamment Messieurs Vilamosa, Saez et Cléophas et Madame Ferraz, tout en continuant également à recevoir des témoignages spontanés suite à un appel à témoins paru dans la presse. Par ailleurs, des déplacements auprès des Archives Départementales ont permis de compléter le tableau général de cette partie de l'histoire agathoise. Chaque témoignage a été répertorié, chaque document scanné ou photographié, permettant ainsi aux Archives Municipales d'acquérir une immense palette de près de 700 documents qui ont été numérisés et qui ont servi de base aux diaporamas et à l'exposition présentés à la Maison des Savoirs du 16 mai au 6 juin 2009.



Afflux des civils à la frontière du Perthus

> Infos <

Maison des Savoirs  
Place du Jeu de Ballon, Agde  
Tél. 04 67 94 67 00  
Informations : Archives Municipales  
de la Ville d'Agde  
Tél. 04 67 94 65 41

**Du 16 mai au 6 juin 2009**

Exposition : "Les réfugiés espagnols au camp d'Agde : témoignages et documents"

**Samedi 16 mai 2009 à 17h**  
**Salle de visioconférence**

Conférence de Véronique Moulinié, ethnologue au CNRS, "Printemps 1939 : mots et images d'un exode", suivie d'une séance de dédicaces.

A l'issue de la conférence aura lieu le vernissage de l'exposition.

Réservation souhaitée à la MDS : 04 67 94 67 00



L'infirmerie du camp

**Dimanche 17 mai à 17h30**  
**Salle de visioconférence**

Projection du film "No pasaràn" de Henri-François Imbert, en présence de Joseph Vilamosa qui a apporté son propre témoignage dans le film.

**Mardi 19 mai 2009 à 17h**  
**Salle de visioconférence**

Diaporama "1939, le camp d'Agde, une halte sur le chemin de l'exil des Républicains espagnols", réalisé par les élèves de la classe de 3<sup>ème</sup> C du collège René Cassin et les classes de 2<sup>nd</sup>e STG et de 1<sup>ère</sup> du Lycée Auguste Loubatières.





***De la haute fonction publique aux mandats électifs, c'est le sens du service public qui tout au long de son existence motive l'engagement citoyen de Louis Bentajou. Sans autre appartenance partisane que celle d'un gaullisme social revendiqué, il devient en 1971 le premier Premier Adjoint au Maire de Pierre Leroy-Beaulieu. Depuis, il avait transmis son goût de l'action publique à son fils Louis devenu à son tour Adjoint au sein de la municipalité de Gilles D'Ettore. A 97 ans, après une longue vie, pour une large part consacrée aux autres, Louis Bentajou vient de nous quitter.***

**L**ouis Bentajou est né le 10 août 1911 dans la Haute Garonne à Longages près de Muret et après être sorti de l'Ecole Normale d'instituteur, il se marie en 1931 avec une Agathoise : Yvette Cavallié, sœur de René, négociant en vin à Agde. Souhaitant évoluer dans sa carrière, il passe, avant guerre, le concours d'Inspecteur du travail et intègre son premier poste à Toulouse.

Mobilisé en 1939, il sera nommé à Aurillac à son retour de captivité. C'est d'ailleurs dans le Cantal qu'il se prit de passion pour l'apiculture, affichant une surprenante indifférence aux piqûres de guêpes qui ne semblaient pas avoir de prise sur lui.

# LOUIS BENTAJOU

## nous a quittés



Réunion du Lion's Club à la Galiote en 1969

En 1952, il revient s'installer à Agde avec sa famille qui compte désormais trois enfants : Renée, Jean et Louis. Il poursuit toutefois sa carrière professionnelle en dehors d'Agde. Après Aurillac, il occupe, en effet, les postes d'Inspecteur à Rodez, de Directeur à Carcassonne et il finira sa carrière à Toulouse comme Directeur Départemental du Travail et de la Main d'Œuvre de la Haute Garonne. Il prend sa retraite en 1966 et est élu avec la première municipalité de Pierre Leroy-Beaulieu au sein de laquelle il occupe le poste de Premier Adjoint chargé du Personnel. Toutefois, après des ennuis de santé, il renonce en 1973 à ses fonctions tout en restant Conseiller Municipal.

Retourné se reposer dans son village natal, il ne peut s'empêcher de s'engager à nouveau dans l'action publique et redevient 1<sup>er</sup> Adjoint, cette fois-ci de Longages, de 1977 à 1989.

En 2001, il reviendra à Agde où il s'éteindra un matin d'avril 2009, entouré de ses enfants à l'âge de 97 ans.



Avec le Général de Gaulle, lors de sa visite à Carcassonne en 1960



# Agde, Capitale du Tennis

entretien avec ANDRÉ  
TOBENA, ADJOINT AU MAIRE,  
DELEGUE AU SPORT

## Après la période Barthès, peut-on encore dire que le tennis sur Agde constitue toujours une référence ?

**André Tobena :** Il est vrai que dans les années 80 et jusqu'en 1996, les plus grands noms du tennis mondial ont contribué à la notoriété du Cap d'Agde, et depuis, le Centre International de Tennis n'a pas cessé d'évoluer.

Situé dans un espace de verdure exceptionnellement bien entretenu, nous avons là un équipement dont peu de villes peuvent s'enorgueillir.

Trente deux courts dont huit couverts, sans cesse modernisés pour satisfaire aux exigences d'une clientèle toujours plus nombreuse.

Avec un peu d'imagination, vous pouvez vous croire à Roland Garros sur nos terres battues, à Wimbledon sur nos gazons synthétiques et à Flushing Meadow sur nos courts centraux.

Comme vous le voyez, le CIT n'a jamais été aussi international !

## Un équipement de qualité donc, mais qu'en est-il de l'enseignement dispensé ?

**A. T. :** Une équipe de sept enseignants, sous la direction de Jean-Pierre Picheire, dispense tout au long de l'année son savoir-faire. Cet été, nous avons connu une hausse de la fréquentation de 20 % avec plus de 100 stagiaires par semaine. "Disponibilité" et "excellente pédagogie" sont les maîtres mots qui ressortent de l'enquête de satisfaction effectuée. D'ailleurs, 60 % de notre clientèle sont des habitués, certains reviennent depuis plus de 20 ans !

## Quelle ambiance souhaiteriez-vous développer au sein du CIT ?

**A. T. :** Une ambiance avant tout sportive bien sûr mais avec un zeste de convivialité,

nécessaire pour se sentir bien dans son corps mais aussi bien dans sa tête. Le sourire des hôtes d'accueil comme celui du personnel d'entretien des espaces verts est d'une importance capitale.

La saladerie du Tie-Break entièrement réorganisée permet de disposer à midi d'une restauration rapide ou traditionnelle, mais c'est aussi, un moyen de sympathiser entre joueurs, de refaire le monde en se prélassant sur la terrasse au bord de la piscine tout en dégustant des grillades, en été.

## Proposez-vous d'autres activités que le tennis ?

**A. T. :** Bien sûr ! Vous pouvez faire du squash, sport en pleine expansion puisqu'une association vient de se constituer et vous accueille tous les mardis soir à partir de 18h30 pour des séances d'entraînement, des tournois internes, des séances de découvertes. Vous pouvez également faire du shopping. La boutique Pro Shop vous propose du matériel technique de qualité adapté au tennis et au squash. Les dames et les juniors y sont à l'honneur avec des modèles de marques conçus spécialement pour eux. Textile, raquettes, et accessoires sont disponibles à des prix intéressants.

## Le CIT est finalement un endroit idéal pour organiser de grands événements ?

**A. T. :** Evidemment, nous avons fait le maximum pour pérenniser deux des plus grandes manifestations tennistiques françaises.





- La OUATT qui rassemble, en juin, les meilleurs espoirs du tennis français. Quelque 450 jeunes de 9 à 16 ans viennent au Cap pour conquérir le titre tant convoité du meilleur Français dans sa catégorie d'âge (en son temps, Richard Gasquet avait eu ce privilège).
- La National Tennis Cup. C'est tout simplement 2 000 finalistes qui viennent au CIT pendant une semaine pour essayer d'en repartir avec le titre de Champion de France dans son classement. Dans toute la France, ce sont 30 000 participants (130 clubs et 81 départements) qui se sont rencontrés lors des phases de qualification pour avoir l'honneur de venir jouer la finale au Cap d'Agde. Ce n'est donc pas par hasard que ce tournoi est considéré comme le plus grand au monde chez les amateurs.

**Mais le tennis sur Agde, ce n'est pas seulement le CIT, ce sont aussi les associations...**

## Tennis Club Cap Agathois

**Présidente : Sylvie Magnier. Trésorier : Gérard Gardia-Flip. Secrétaire : Jacques Mérour**

Sylvie Magnier est la présidente depuis 10 ans d'un club dynamique, fort de 363 licenciés dont 206 jeunes et 157 seniors. Ce club se place parmi les 10 premiers de la région, et par le nombre de licenciés et par les résultats.

D'ailleurs, le palmarès 2008 voit l'équipe 1 des garçons évoluer en pré-nationale, qui est le plus haut niveau régional. Quant à l'équipe 2, elle évolue en promotion d'honneur, le plus haut niveau départemental.

Les filles jouent au niveau Honneur et les plus jeunes ont remporté la Coupe de Jeunes 2008, alors que les garçons finissent deuxième. Les dames de plus de 45 ans ont gagné la Coupe d'Automne 2009. 45 équipes de tous âges et de tous niveaux figurent dans le championnat de la FFT. Les bons résultats sont aussi le fait d'un investissement de tous les bénévoles et surtout d'une équipe de choc formée par quatre moniteurs diplômés et un préparateur physique.

### Formules proposées (tarifs à l'année)

- Mini-tennis pour les tout-petits, 1h de pédagogie le mercredi matin : 120€
- Initiation : 1h30 d'apprentissage par semaine : 160€
- Perfectionnement : 2x1h30 par semaine : 270€
- Club junior : 2h le mercredi avec au programme : préparation physique, apprentissage technique, match : 220€
- Groupe avenir : pour les 7-9 ans prometteurs 3h individuelles par semaine : 300€

Chaque année, à la mi-janvier, le club organise l'Open de la Ville d'Agde, avec plus de 400 joueurs. C'est l'un des plus grands tournois de la région. Les vétérans apprécient beaucoup le tournoi "Terre du Cap" ; quant aux plus jeunes, ils participent à "la Ouatt", à "La Tennis Cup" et au "Lorbalero".



## Tennis Club Agathois

Président : Guy Villequey. Trésorier : Guy Gioffredi.

Secrétaire : Michel Séco

Avec ses 155 adhérents, le TCA est une petite association qui cultive la convivialité. "Se sentir bien et le tennis pour tout le monde", tel est son crédo. Et pour le démontrer, une cotisation de 110€ par an est demandée.

Les 80 enfants de l'école de tennis sont voisins des installations et viennent à vélo.

Trois moniteurs, bien sûr sympas et compétents, Toufik, Bruno et Pilou, encadrent ce petit monde.

Plusieurs formules incluant le prix de l'abonnement au club, de la licence et de l'encadrement sportif sont proposées.

### Tarifs à l'année

- Le mini-tennis, une initiation ludique d'1h/semaine pour les 4-6 ans : 85€
- Les plus de 6 ans ont 1h30 de cours par semaine : 135€
- Le groupe perfectionnement s'entraîne sur deux séances d'1h30 par semaine : 210€

Trois équipes de jeunes disputent la Coupe des Jeunes 2009 et les bons résultats dans les tranches d'âges, 11-12 ans et 15-16 ans, obtenus dans les phases finales, permettent une accession dans la division supérieure.

L'équipe 1, hommes évolue en Championnat de l'Hérault, 2<sup>ème</sup> division et les femmes également. Elles sont arrivées en 1/4 de finale du championnat.

L'équipe seniors hommes dispute la Coupe "Courtes" et l'équipe vétérans est montée en division "Excellence".



Le club participe à la sélection de "la OUATT" avec 122 autres clubs.

30 joueurs sur 80 se sont qualifiés pour la phase finale qui se déroulera du 23 au 27 juin prochains au CIT.

Les qualifications de la "Nationale Tennis Cup" pour lesquelles 120 joueurs sont inscrits, auront lieu au mois de mai 2009.

### > Bon à savoir <

**Le Tournoi Open de la Ville d'Agde, limité au 4/6 et ouvert aux seniors et aux plus de 35 ans, se déroulera durant la première quinzaine d'août.**

**Le site tennistique d'Agde est très apprécié des scolaires puisque les enseignants d'EPS des deux collèges peuvent y amener leurs élèves tous les après-midi.**



# LE PHELLIN

## sévit dans le bois de la Tamarissière

**D**es champignons vieux de plus de 50 ans ont attaqué nos pins centenaires dans le bois de la Tamarissière ! Sur les 132 grands pins recensés, l'expert de l'Office National des Forêts, Joël Roux a diagnostiqué 15 grands pins présentant un degré de dangerosité tel, qu'il est nécessaire de les abattre pour la sécurité du public. Neuf sont en effet déjà morts et cinq prêts à se briser !

Le Phellin, terrible et mortel champignon du pin, se développe tout d'abord à l'intérieur du tronc de l'arbre. Quand il commence à apparaître à la surface, il est trop tard, le cœur de l'arbre est devenu spongieux. "C'est comme si nous assimilions l'arbre à une colonne



*en béton armé et que l'armature métallique du béton devenait toute molle" explique de façon imagée l'expert. Ensuite, pour ne pas contaminer les autres arbres, il faut détruire très vite le bois abattu.*

Une réunion d'état des lieux sur la situation sanitaire et sécuritaire du camping par rapport à ces arbres a eu lieu au mois de mars avec le président de la SODEAL, Sébastien Frey, son directeur Thierry Bouchet, l'expert de l'ONF, une délégation de l'association Agathé et un représentant du Comité de Quartier Grau-Tama Henri Mañana. La SODEAL de son côté, s'est engagée à replanter au moins autant d'arbres qu'il y en a eu d'abattus suivant un tracé étoilé et non linéaire, dans le but de conserver à la pinède son aspect naturel.

# du conseil du 29 janvier 2009

## Administration Générale

### Désignation d'un représentant de la Ville au sein de la Commission Locale de l'eau du S.A.G.E Bassin versant de la Lagune de Thau

● ● ● L'arrêté préfectoral N°2007-I-2056 du 4 octobre 2007 portant création de la Commission Locale de l'Eau pour l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) pour le Bassin versant de la Lagune de Thau a été abrogé. Une nouvelle Commission Locale de l'Eau a été créée. Il convenait donc de désigner avant le 31 janvier 2009 un représentant de la Ville qui devra participer à cette Commission. Il a été proposé la candidature de M. Mangin. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité des votants (26 pour et 8 abstentions) M. Mangin.

### Désignation d'un représentant de la Ville au sein de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E Nappe Astienne

● ● ● Afin de préserver la Nappe Astienne, ressource fragile, il convenait de lancer une démarche globale basée sur la concertation et la mobilisation de tous les acteurs à travers un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Nappe Astienne (S.A.G.E). Chaque commune concernée par la Nappe Astienne devait désigner avant le 31 janvier 2009 un représentant, qui devra participer à cette commission. Il a été proposé la candidature de Mme Véronique Salgas. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité des votants (26 pour et 8 abstentions), Mme Véronique Salgas, en

qualité de représentant de la Ville au sein de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E de la Nappe Astienne.

### Création d'un marché hebdomadaire Calendrier des marchés de plein vent

● ● ● "La Commission paritaire des marchés, qui a été consultée le 12 décembre 2008, a rendu un avis favorable, sur trois points : la création d'un marché hebdomadaire traditionnel, à l'année, le dimanche matin, à Agde, sur la Promenade, à compter du 4 avril 2009 ; la suppression du marché artisanal du mercredi soir, Place du Môle, en saison ; la suppression du marché de la Tamarissière en saison (sauf le mercredi). Le marché alimentaire, le mercredi matin en saison et le marché alimentaire et vestimentaire du samedi matin (d'octobre à mi-juin), qui se tenaient Place du Barbecue au Cap d'Agde, sont déplacés sur le Parking Alsace Lorraine au Cap d'Agde" a expliqué Géraldine Kervella, Conseillère Municipale Chargée des Relations avec les Administrés du Centre Ville, du Commerce agathois et du Développement des Métiers d'Art. Elle a ensuite précisé que "pour le marché du dimanche matin, la demande émane des commerçants sédentaires et non-sédentaires".

Cette question a été approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité des votants, 33 pour et 1 abstention de Mme Denestèbe.

## Finances

### Attribution de subventions aux associations

● ● ● Cette question a été présentée par Jean-Alain Numérin, Conseiller Municipal chargé des Relations avec les Associations sportives. Elle concernait le vote et l'attribution des subventions 2009

qui ont habituellement lieu au moment du vote du Budget Primitif 2009.

Il a été proposé d'allouer, dès à présent, une partie de la subvention de fonctionnement à certaines associations gérant des budgets importants ou ayant des rythmes de dépenses spécifiques, notamment liés à la saison sportive ou à l'organisation de manifestations, pour un montant global de 248 000€. Il s'agit d'Agde Basket (20 000€), d'Agde Volley Ball (35 000€), du R.C.O.A (85 000€), du R.O.A (45 000€), du Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde (60 000€) et de la Compagnie du Sud (3000€). Une subvention exceptionnelle de 10 000€ a été attribuée à l'association Master Kick pour l'organisation du Trophée de l'Ephèbe 2009.

C'est à l'unanimité des votants, que la question a été adoptée.

### Surtaxes 2009 eau et assainissement

● ● ● Richard Druille, Adjoint au Maire chargé de la Vie quotidienne et de l'Environnement a rappelé "qu'aujourd'hui, il est apparu indispensable de non seulement pérenniser et sécuriser l'assainissement et la distribution en eau de la Ville mais surtout, de les moderniser, de réaliser les extensions nécessaires sur les quartiers insuffisamment desservis et enfin, de mener une politique de l'eau et de l'assainissement respectueuse de l'environnement et s'inscrivant dans le Projet Communal de Développement Durable. Afin d'y parvenir, un programme d'investissements ambitieux devra être mis en œuvre durant les prochaines années. Ces investissements seront financés par le produit des surtaxes de l'eau et de l'assainissement. En conséquence, il est proposé, afin d'assurer le développement des équipements et des réseaux d'assainissement et d'eau, de fixer les surtaxes à 0,32€ H.T/m<sup>3</sup> en ce qui concerne la surtaxe communale de l'eau et à 0,30€ H.T/m<sup>3</sup> pour la surtaxe

communale de l'assainissement".

Le Député-Maire Gilles D'Ettore a d'ailleurs précisé que "la Délégation de Service Public "eau et assainissement" sera renégociée en 2011, le marché de la Lyonnaise des Eaux étant établi pour 20 ans et datant de 1991". Les membres du Conseil Municipal ont adopté à la majorité des votants, 25 pour, 8 contre, cette délibération.

## Aménagement du territoire et travaux

### Suppression de la compétence supplémentaire "étude, programmation fonctionnelle, technique et architecturale en vue de la réhabilitation du Fort Brescou à Agde"

● ● ● Comme l'a expliqué le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore "par délibération du 18 décembre 2008, les membres du Conseil communautaire avaient décidé à l'unanimité de supprimer la compétence "étude, programmation fonctionnelle, technique et architecturale en vue de la réhabilitation du Fort Brescou à Agde".

En effet, la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée (C.A.H.M) n'a pas la compétence "tourisme" et n'était pas en mesure de cibler des actions particulières sur le Fort Brescou". Il a ensuite précisé "qu'aujourd'hui, le Fort Brescou appartient à la Ville laquelle est la mieux à même d'intervenir grâce aux services Techniques municipaux pour répondre aux urgences que pose en effet le vieillissement du Fort Brescou notamment l'entretien intérieur, l'entretien de l'éclairage, des portes qui sont parfois vandalisées... Je tiens au Fort Brescou et c'est pourquoi je souhaite que ce soit la Ville d'Agde qui mène un projet de restauration sur le long terme".

A la majorité, 31 pour et 2 contre (Mme Garrigues et M. Terrible), le Conseil Municipal a adopté cette question.

### Actions de développement économique d'intérêt communautaire : "participation aux travaux de rénovation et d'allongement des quais et terre-pleins du port de pêche du Grau d'Agde" : attribution d'un fonds de concours au Département

● ● ● A l'unanimité, les élus ont accepté de déclarer d'intérêt communautaire la "participation aux travaux de rénovation et d'allongement des quais et terre-pleins du port de pêche du Grau d'Agde" et d'attribuer au Département une subvention d'équipement à hauteur de 5% (plafonnée à 334 448€) du montant réel H.T. des travaux du port de pêche du Grau d'Agde. "Dans le classement des criées publiques méditerranéennes, les chiffres 2007 confortaient la Crie du Grau d'Agde à la seconde place, derrière Sète, en totalisant 1 639 tonnes de poissons débarqués, soit une hausse de 34% des apports, par rapport à 2006. Depuis 1999, la Crie a connu une progression annuelle moyenne de 10% des quantités débarquées, cette augmentation faisant apparaître un manque de place évident, tant au niveau du port qu'au niveau du stationnement des bateaux" a expliqué Christian Théron, Conseiller Municipal chargé des Transports. "Le Département a donc souhaité engager des travaux de rénovation et d'allongement des quais, afin de remédier aux problèmes d'accueil des navires étrangers au port, comme ceux qui y mouillent régulièrement, et il a sollicité la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, ainsi que la Ville d'Agde, à hauteur de 5% chacune pour mener à bien ces travaux, estimés à la somme de 6 688 963€ H.T. (soit 8 000 000€ T.T.C.)".

### Dénomination de ronds-points

● ● ● "Suite à la réalisation d'aménagements publics et afin de faciliter le repérage d'itinéraires et de lieux dans la Ville d'Agde, il convenait, comme l'a souligné Thierry Nadal, Adjoint au Maire chargé de l'Application du Droit des Sols, de dénommer plusieurs ronds-points et une portion de voie. Le 21 janvier 2009, la Commission "Travaux, urbanisme et patrimoine" a rendu un avis sur diverses propositions" :

- Au cinéma Le Travelling, château de Trédos

- Quai des Chantiers bord de l'Hérault : rond-point des Mouettes.
- Coopérative - Bd Pompidou : rond-point des Vignerons
- Boulevard du Saint-Christ : rond-point du Saint-Christ
- Boulevard des Lucioles : rond-point de la Prunette
- Boulevard du Soleil Caisse Epargne : rond-point du Soleil
- Route de Sète - rue de l'Armée d'Afrique : rond-point de l'Olivier
- But - M. Bricolage : rond-point du Mont Saint-Loup
- Intermarché-Vétimarché : rond-point des Lauriers

C'est à l'unanimité que le Conseil Municipal a décidé d'attribuer aux lieux concernés les dénominations proposées par la Commission "Travaux, urbanisme et patrimoine".

### Demande de financement pour l'étude sur la réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration - irrigation du Golf

● ● ● Cette question, présentée par Richard Druille, Adjoint au Maire chargé de la Vie quotidienne et de l'Environnement, a été adoptée à l'unanimité. "La Ville d'Agde a souhaité minimiser les consommations d'eau potable sur le périmètre communal et permettre au Golf de s'alimenter en eau, en utilisant les eaux usées de la station d'épuration. L'étude, qui sera menée pour un montant de 5.900€ H.T. (soit 7.056,40€ T.T.C), permettrait à la Ville d'actualiser tous les scénarii possibles pour parvenir à ce but".

### Demande de financement pour la création d'espaces de pratiques sportives au Stade Rivalta

● ● ● C'est également à l'unanimité, que cette demande de financement présentée par André Tobena, Adjoint au Maire, chargé des Sports, a été adoptée. "Dans le cadre de la politique sportive de la Ville, le Département Sports/Loisirs/Jeunesse a proposé de réaliser un espace de pratiques sportives de plein air sur le Complexe Rivalta à Agde, dédié aux sports et à l'éducation, comprenant une aire d'initiation au VTT, un pas de tir à l'arc, une aire d'escalade, une aire de pratique de tennis

de table de plein air, une aire d'initiation aux activités de pleine nature en hauteur, un parcours d'aventure en hauteur. La création de ce projet représentant un coût de 63 000€ T.T.C, il est proposé de solliciter l'aide la plus large possible, en particulier celle de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et de tout autre établissement public".

### **Demande de financement pour la création d'un appontement à Fort Brescou**

● ● ● "Le Fort Brescou constituant un élément phare du patrimoine agathois, il devenait nécessaire de procéder à des travaux de réhabilitation du quai et du perré existant, ainsi qu'à la création d'un ponton flottant destiné à l'accueil des bateaux de promenade" a expliqué Richard Druille, Adjoint au Maire chargé de la Vie quotidienne et de l'Environnement. L'estimation totale du coût de ces travaux s'élevant à 150 000€ H.T., il est sollicité l'aide financière la plus élevée possible des partenaires concernés. Le Conseil Municipal a adopté cette question à l'unanimité.

### **Suppression des passages à niveau N°288 et N°289 Cofinancement**

● ● ● Sébastien Frey, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire et Conseiller Général, a précisé en préambule que cette question était très importante et qu'elle allait faire le consensus dans l'assemblée. "À l'initiative de la Ville d'Agde et du Député-Maire Gilles D'Ettore, il a été organisé au cours des derniers mois plusieurs contacts avec le cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et du Développement Durable, avec les services du Conseil Général de l'Hérault et ceux de Réseau Ferré de France dans le but recherché de traiter les passages à niveau situés aux sorties d'Agde en direction d'une part de Bessan, (il s'agit là de la R.D 13) et aussi en direction de Marseillan, (il s'agit là de la R.D 51). Ces passages à niveau ont malheureusement été les lieux de drames et figurent dans la liste des 350 passages à niveau identifiés comme étant les plus dangereux sur l'ensemble du territoire national. En outre, ils constituent des obstacles importants à la fluidité de la circulation en entrée de ville. La volonté de la Ville d'Agde est donc d'aboutir à la suppression de ces passages et il a été demandé et obtenu qu'une étude visant à déterminer les conditions techniques, admi-

nistratives et financières de leur suppression soit menée dans les meilleurs délais. Cette étude sera conduite dans le courant de l'année 2009, son coût est estimé à 8 000€ HT. La participation de la Ville d'Agde s'élèvera à hauteur de 25%, celle du Conseil Général de l'Hérault à hauteur de 25% également et celle de Réseau Ferré de France à hauteur de 50%." Une question approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## **Education**

### **Carte Scolaire - Rentrée 2009**

● ● ● "L'Inspecteur d'Académie a demandé comme chaque année aux Conseillers Municipaux des collectivités locales, de se prononcer afin d'apporter d'éventuelles modifications à la carte scolaire de leur commune" a rappelé Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire, chargée de l'Education. "Pour la rentrée 2009, les effectifs prévisionnels établis à partir de la méthode des taux apparents de passage, laissent présager une stabilisation des effectifs dans l'enseignement primaire, voire une légère augmentation avec 2076 contre 2066 en septembre 2008. Ce chiffre ne tient pas compte de la scolarisation des enfants nés en 2007, qui auront moins de 3 ans, dont le nombre de demande d'inscription devrait rester stable soit une centaine pour 24 places offertes. Il est donc demandé à l'Inspecteur d'Académie le maintien des postes existants et, en particulier, le maintien du poste affecté à l'accueil des élèves de la classe de Très Petite Section situé à l'école Jean Moulin, créée pour favoriser la scolarisation des élèves issus du Centre Ville, territoire prioritaire du C.U.C.S (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), pour lequel l'Etat a renouvelé son soutien en matière d'éducation dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative (PRE)". L'occasion pour le Député-Maire Gilles D'Ettore de rappeler que "ce dispositif existe déjà depuis 3 ans. Cette année, nous allons recevoir un financement de l'Etat de 228 000€, qui est supérieur à celui de l'an passé, pour preuve donc que notre PRE est très performant. Il concerne environ 150 enfants qui sont dans des difficultés évidentes liées à leurs conditions de vie ou à leurs conditions d'enseignement et que nous avons pris en charge dans des ateliers". Le Conseil Municipal a adopté cette question à l'unanimité.

## **Ressources Humaines**

### **Mises à disposition partielles et gracieuses de personnel communal auprès des associations sportives, d'animation ou de tourisme, au profit du C.C.A.S, de l'Etablissement R. Fages, de l'Œuvre Agathoise de Baldy, du C.O.S**

● ● ● Toujours à l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé cette question. "La Ville d'Agde souhaitait contribuer, en partenariat avec son tissu associatif, à la pérennisation des activités d'aides et de services proposées aux Agathois, en lui apportant un soutien significatif. Il a donc été proposé de mettre à disposition, à titre gracieux et selon des modalités définies par voie de conventions annuelles, certains agents communaux pour des durées de service limitées, au profit d'associations sportives, d'animation ou de tourisme et au profit du C.C.A.S, de l'Etablissement Raymond Fages, de l'Œuvre Agathoise de Baldy, et du C.O.S."

## **Culture**

### **Transfert de la compétence "archéologie préventive" des communes à la C.A.H.M. dans le cadre de ses compétences supplémentaires**

● ● ● Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a présenté cette question qui a été adoptée à l'unanimité. "Compte tenu de l'importance des problématiques d'archéologie préventive, dans la mise en œuvre des projets d'aménagement, que ceux-ci relèvent d'une initiative de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée (C.A.H.M.) ou de l'une de ses communes-membres, il est apparu utile de se doter d'un service archéologique, qui sera chargé de ces fouilles. Par souci de mutualisation des coûts, ce dernier pourrait être porté par la C.A.H.M. Par conséquent, le Conseil communautaire a délibéré sur ce sujet le 27 octobre 2008. Par suite, l'E.P.C.I a sollicité les conseils municipaux, afin qu'ils transfèrent à la C.A.H.M. la compétence "archéologie préventive"."

## Vivons-nous dans la même commune ?

Le conseil municipal du 5 mars dernier avait pour ordre du jour principal le vote du budget primitif et celui des taux d'imposition pour l'année 2009. Cet acte, très important au demeurant, était censé nous donner un aperçu de ce que sera Agde demain grâce aux investissements prévus tout au long de cette année.

Le moins que l'on puisse dire à la lecture de ce budget est que la majorité municipale est entrée dans une dérive financière qui ne laisse augurer que des lendemains douloureux pour les agathois. Car derrière la grande communication idyllique de notre maire, que lui préconisent très certainement les conseillers politiques parisiens au beau milieu d'un "brunch", la réalité est tout autre dans notre cité. Alors que de nombreux agathois sont durement touchés par le chômage et la précarité en raison d'une situation économique qui ne va pas aller en s'arrangeant, alors que la jeunesse agathoise peine à trouver un emploi, alors que les retraités agathois voient leur patrimoine dévalué face à la crise immobilière, Gilles D'Ettore lui, préfère jongler avec les millions sans penser à demain.

Les élus d'Agde A Venir ont dénoncé avec force en conseil municipal cette gestion financière inconséquente et ont voté contre un budget qui prévoit le recours à un emprunt massif de plus de 10 millions d'euros pour couvrir le montant des investissements prévus. Car, afin de masquer son incapacité à produire l'autofinancement conséquent qui permettrait de couvrir la majeure partie des investissements, le Maire fait le choix d'emprunter la totalité du montant de ces investissements exceptionnels. Au sortir de cette décision malheureuse, la dette communale explose pour passer de 57 Millions d'euros à 63 Millions et fait culminer une dette par habitant à 2639 euros. Dans le même temps, le Maire prend la décision tout aussi alarmante d'augmenter les impôts fonciers de près de 10% et de prélever ainsi plus de 4 millions d'euros supplémentaires ponctionnés directement dans la poche du contribuable agathois en 2009.

Il aurait été plus juste et plus moral que le Maire se décide enfin à mener une politique économique génératrice de richesses et de ressources nouvelles, pourvoyeuse d'emploi pour nos concitoyens qui aurait alors permis d'éviter une telle dérive.

Nous n'avons eu de cesse de dénoncer cette politique depuis plusieurs mois et de tirer la sonnette d'alarme. Car déjà en septembre dernier, la majorité municipale avait allègrement votée la suppression de l'abattement général sur la taxe d'habitation, la suppression de l'exonération de 2 ans sur les constructions nouvelles, et l'augmentation de la taxe locale sur la publicité payée par les commerçants. Faisant fi de nos avis et de nos remarques, Gilles D'Ettore et sa municipalité ont bien sûr voté le budget. C'est, dans un contexte économique grave, un acte particulièrement indécent et irresponsable. En agissant ainsi, la majorité municipale montre non seulement son incapacité à mener une gestion saine et rigoureuse des affaires communales, mais aussi son mépris et son dédain pour les agathois, préférant ses intérêts partisans à l'intérêt général.

Les élus de la liste Agde A venir

## L'opposition municipale à la rescousse des grandes surfaces

Le lundi 27 avril dernier, le Conseil Municipal a eu à se prononcer pour autoriser le Maire à exercer un recours auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) afin de s'opposer à la demande d'extension de son centre commercial par l'enseigne Hyper U. Cette demande, qui entraînerait un doublement de la surface commerciale actuelle, nous est, en effet, apparue susceptible de porter atteinte à l'équilibre économique qui doit être préservé en Agde entre petits commerçants et grandes surfaces.

En effet, si le développement des grandes surfaces a pu être sur le territoire communal une nécessité notamment pour attirer les clientèles qui, encore récemment, se déplaçaient à Béziers pour effectuer leurs courses, il apparaît aujourd'hui important de maîtriser cette évolution.

Certes, les surfaces inférieures à 1000 m<sup>2</sup> peuvent désormais s'implanter librement si elles le font en application de la Loi de Modernisation Economique (LME) dans les zones commerciales préalablement définies et en respectant un cahier des charges architecturales.

Mais il en va tout autrement pour les surfaces supérieures à 1000 m<sup>2</sup>. Dans le cas présent, le dossier n'a pas été examiné par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) car il a été déposé à un moment de vide juridique avant l'application de la LME. En l'absence d'étude approfondie de ce projet et en raison de son ampleur, il nous est donc apparu logique de saisir la CNAC.

Ce ne fut pas le cas de l'opposition qui s'est majoritairement opposée à cette saisine. Il appartient désormais aux commerçants du Cœur de Ville, du Cap d'Agde et du Grau d'Agde d'apprécier comme il se doit cette position révélatrice des intérêts que défend réellement l'opposition.

## Petites précisions sur le budget

Contrairement à ce qui a été affirmé par l'opposition, la dette communale n'explose absolument pas. Elle est au contraire maintenue en deçà de 60 millions d'euros. Ce qui, par les temps qui courent, constitue un véritable effort de maîtrise budgétaire.

En ce qui concerne la taxe foncière, la hausse de 9,5% rapportera environ 1,3 millions d'euros et non pas 4 millions comme cela a pu être abusivement affirmé par nos opposants.

Enfin, le Conseil Municipal n'a pas augmenté la taxe locale sur la publicité. C'est une loi qui fixe le niveau de cette taxe. Le Conseil a simplement précisé ses modalités de mise en œuvre.

La majorité Municipale



## Archives

### Un nouveau départ pour la recherche sur l'histoire d'Agde

Lors de son Assemblée Générale du 16 janvier dernier, l'APAAR (Association pour la Promotion des Archives d'Agde et de sa Région) a décidé de changer de nom et de s'appeler désormais Groupe de Recherches Historiques Agathoises (GRHISTA). En effet, la création de l'APAAR a correspondu dans les années 1990 à une période où le service des Archives Municipales avait senti la nécessité d'être aidé et conforté par une association amie. Mais, au fil des années, l'APAAR s'est peu à peu transformée en véritable groupe de recherches historiques sur l'histoire d'Agde et de sa région. Pour des raisons de visibilité et d'adéquation de son appellation avec ses activités, il lui est donc apparu nécessaire de choisir un autre libellé et c'est celui de Groupe de Recherches Historiques Agathoises (GRHISTA) qui a été adopté. Il va de soi que le GRHISTA continue à travailler en étroite collaboration avec le service des Archives Municipales.

Au cours de cette même Assemblée Générale, ont été élus le conseil d'administration et le bureau. La composition de ce dernier est inchangée : Président : Jean Sagnes ; vice-présidente : Françoise Belleface ; secrétaire : Virginie Gascon ; secrétaire adjointe : Hélène Mouraret ; trésorière : Françoise David ; trésorière adjointe : Ginette Arberet. Autres membres du conseil d'administration : Franck Bancal, Gérard Côme, Gérard Combe, Francine Druart et Jean-Marie Rigal.

Actuellement, l'édition de l'ouvrage contenant les actes du colloque de l'Association tenu en 2008 est en préparation. Cet ouvrage consacré à l'architecture civile d'Agde et de sa région du XVIII<sup>ème</sup> siècle à aujourd'hui, sera en vente le 13 juin prochain lors de la tenue, à la Maison des Savoirs, du colloque qui aura pour thème "La vigne et le vin à Agde et dans sa région du XVII<sup>ème</sup> siècle à nos jours". Sont annoncées des communications de Michel Adgé, Lorène Béchar, Irène Dauphin, Francine Druart et Jean-Marie Rigal. Rappelons que les adhésions sont reçues à GRHISTA, Archives Municipales, rue Alsace Lorraine CS, 20007 34306 Agde Cedex. La cotisation annuelle, fixée à 15 euros, donne aussi droit à la livraison gratuite du livre contenant les actes du colloque de l'année précédente est vendu dans le commerce au prix de 10 euros.

## Tennis

### 10<sup>ème</sup> Open de la Ville d'Agde

Pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, le traditionnel Open de la Ville d'Agde s'est déroulé du 9 janvier au 1<sup>er</sup> février au Centre International de Tennis avec cette année plus de 450 inscriptions. Une participation qui permet à ce tournoi de se situer parmi les plus prestigieux de la région. Côté palmarès, on a pu noter la performance de Florent Scaccianoce de Gémenos, qui a remporté comme l'an dernier le tournoi dans la catégorie simple messieurs seniors en battant en finale Thomas Paire du Pontet.

La même épreuve chez les dames a été gagnée par Magalie Chakhnashvili d'Orléans qui s'est imposée face à Bérengère Tex de Vincennes.

Pour la catégorie des plus de 35 ans, c'est Catherine Lacaux du Cap d'Agde qui l'emporte côté femmes face à Véronique Sol de Pézenas.

Chez les hommes, la finale était 100% Capagathoise avec Réginald Jouille qui s'est imposé face à Alain Puyo.



## Sport

### 4<sup>ème</sup> édition du "Raid de l'Archipel"

Le dimanche 22 mars 2009 a eu lieu le 4<sup>ème</sup> "Raid de l'Archipel". Ce sont plus de 100 équipes de deux personnes qui ont pris part à cette manifestation. Le départ a été donné sur l'Hérault et une fois n'est pas coutume, l'épreuve du kayak de mer a bénéficié du ciel bleu. S'en sont suivies les épreuves de course à pied, de biathlon VTT - tir à l'arc et de course d'orientation, laquelle a été



le point final de cette édition 2009. Le "Raid de l'Archipel" est une compétition où règne une ambiance conviviale mêlant des "pros" et des sportifs amateurs venus tenter l'aventure. André Tobena, Adjoint au Maire chargé des Sports, a tenu à préciser lors de la remise des prix que "la réussite de cet événement est dû à l'ensemble des participants mais aussi à l'engagement des agents municipaux, des médecins, des ambulanciers et des partenaires".

## Solidarité

Les Mini-Frimousses agathoises aident les enfants d'Afrique et d'Asie



Ce programme qui a démarré il y a quelques mois vient de donner ces premiers résultats. A la suite d'une campagne d'information sur les Droits de l'Enfant, chaque enfant de CM1 et CM2 des écoles agathoises a réalisé des Mini-Frimousses en papier et carton afin qu'elles soient ensuite adoptées par tout un chacun moyennant un don. Chaque poupée portait d'ailleurs sa carte d'identité avec son nom choisi par l'enfant créateur. Le principe était simple : une poupée adoptée correspond à un lot de seringues achetées, un vaccin administré et surtout un enfant sauvé. Et c'est à la sortie des écoles, le lundi 2 février 2009, que les parents d'élèves ont recueilli près de 600€. Cette action parrainée par l'UNICEF a, dans un premier temps, permis de sensibiliser les enfants à la lutte contre les maladies infantiles dans les pays les plus démunis, mais également de mettre en place des programmes de vaccinations. Les enfants participants ont été valorisés au travers d'un porte clef symbolisant leur implication dans cette opération et qu'ils arborent désormais fièrement sur leurs sacs.

Ainsi, grâce à l'opération "Mini-Frimousses : adopter c'est vacciner", la somme collectée a été remise à José Ferlin, représentant de l'UNICEF, qui a expliqué que cette opération de vaccination fait suite à un travail de recensement des enfants du Niger, du Botswana, du Mozambique, du Laos, du Cambodge, d'Inde ou de Birmanie. Aujourd'hui un vaccin coûte 2,50 €. Les enfants agathois ont donc permis de traiter, au travers des équipes médicales encadrées par l'UNICEF, près de 240 enfants dans le monde.

## Vie Associative

L'épicerie sociale aidée par les entreprises



Depuis fin janvier, "l'Escale Terrisse" est propriétaire d'une voiture frigorifique ! Ce qui va désormais lui permettre d'approvisionner en denrées périssables et de livrer le foyer Saint-Vénuste abritant les Sans Domicile Fixe, sans rompre la chaîne du froid. Le D é p u t é - M a i r e

## Association

Les Restos du Cœur pensent aussi aux bébés

Quatre cents familles agathoises aux revenus modestes viennent régulièrement s'approvisionner aux Restos du Cœur. 10% sont des mères élevant seules leurs enfants ! Alors sous l'impulsion de Marc Braat, le responsable de l'antenne agathoise, les Restos ont ouvert un local spécialement aménagé pour les bébés où ils proposent des fournitures comme des couches, du lait, des petits pots, ou encore des produits de soins pour l'hygiène du bébé... Les mères auront la possibilité de laisser leurs enfants aux soins bienveillants des bénévoles pendant qu'elles iront chercher de quoi subvenir aux besoins alimentaires de leur famille. L'inauguration de ce nouveau local, accolé aux Restos du Cœur existant, situé entre l'Hôtel de Ville et le CCAS, s'est déroulée lundi 12 janvier en présence du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Françoise Vézinhé, Présidente départementale des Restos du Cœur, de Yvonne Keller, Adjointe au Maire chargée de la Solidarité Communale et des présidents du Lion's Club d'Agde et du Kiwanis. Gilles D'Ettore a quant à lui salué "le dévouement de tous les bénévoles dont les actions sont toujours inspirées par l'esprit de Coluche et celui de l'Abbé Pierre. L'écoute, le sourire et l'énergie que vous insufflez contribuent à tisser du lien social et à donner de la chaleur humaine. Nous devons continuer à faire converger nos aides entre associations et services publics comme nous le faisons déjà depuis de nombreuses années". La distribution alimentaire pour les adultes comme pour les bébés s'effectue les mardis et les vendredis matin.



d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de Yvonne Keller, Adjointe au Maire chargée de la Solidarité communale et de la Culture, a tenu à remercier "la dizaine de sponsors qui, par leurs apports, ont contribué à l'achat de ce véhicule bien utile". Lucienne Labatut, Conseillère Municipale déléguée à la Solidarité et à la Vie associative s'est inquiétée, en ces temps de crise, de l'évolution de la pauvreté. "Sur 330 à 340 familles (soit 1000 personnes environ) qui viennent faire leurs courses, de plus en plus sont des retraités ou des travailleurs pauvres". L'Épicerie Sociale située au 9 rue du Concile à Agde, est ouverte de septembre à juin le mardi et le vendredi matin de 8h30 à 11h30.



## Concert

### "Mille chœurs pour un regard" au profit de RETINA France

Dimanche 22 mars 2009, s'est tenu au Palais des Congrès du Cap d'Agde, devant une salle quasi comble, un concert donné par le groupe de variétés "La Clé de Sol", au profit de RETINA France.

Cet événement culturel est placé sous le haut patronage des Ministères de la Culture, de la Santé, de l'Education ou encore de la Recherche. Il permet à un très grand nombre de chorales et de chœurs, de chanter leur répertoire, lyrique, sacré, populaire ou autre, à l'occasion de concerts donnés bénévolement dans toute la France au profit de la Recherche Médicale Ophtalmologique.

Ainsi, il était question pour le public d'apprécier la qualité musicale de formations comme "El Goich Tradicional" dirigée par Yves Serre ou "La Clé de Sol" dirigée par José Cléris tout en participant à une bonne action pour vaincre les maladies de la vue ; l'intermède musical du week-end se clôturant par "La Dagtenco", un hymne bien connu des Agathois !

## Appel à solidarité



Sofian, un petit garçon de 5 ans, est atteint d'une maladie orpheline sévère. Il s'agit de l'ataxie télangiectasie. Seul un chercheur et professeur de Los Angeles serait susceptible de faire des tests cliniques dès le 21 juin prochain sur Sofian et d'améliorer ainsi son état de santé. Afin d'aider à financer le traitement aux Etats Unis, qui s'élève à 37 000 euros, la famille de Sofian lance aujourd'hui un appel à la solidarité afin de recueillir la somme nécessaire au début du traitement.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, adresser vos dons à l'association Sofian contre une ataxie, 13 impasse Jean Calas 34500 Béziers. A la réception du don, un reçu vous sera adressé. Pour plus d'informations : <http://aide-a-sofianskyrock.com> ou contactez l'association Sofian contre une ataxie au 06 50 78 74 06. La famille compte sur vous, merci à tous.

## Age d'Or

### Les Noces d'Or : l'amour à l'honneur

La Saint-Valentin a été fêtée avec deux jours d'avance, plus exactement le 12 février dernier, par 31 couples d'Agathois. C'est en effet à la Salle des Fêtes qu'a eu lieu, comme chaque année, la cérémonie des "Noces d'Or", avec pour maîtresses de cérémonie Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Solidarité et Agnès Lambiès, Adjointe au Maire chargée de l'Âge d'Or. Ces dernières ont remis à chaque couple un trophée, un diplôme et une rose, marques de la reconnaissance officielle de leur longévité. Ainsi, huit couples comptaient 45 ans de mariage et célébraient leurs noces de Vermeil, dix huit amoureux vivaient leurs 50 ans de mariage (Noces d'Or), les noces de Diamant, consacrant 60 ans d'union, ont été célébrées pour quatre couples et un couple a fêté ses 65 ans de mariage, soit ses noces de Palissandre.

Les élues ont échangé quelques mots avec chacun d'entre eux qu'elles ont tour à tour présentés et qui ont tous été longuement applaudis. A la suite de cette cérémonie, tous ont pu danser (ou flirter) sur les airs du groupe "Duo Cadence" tout le long de l'après-midi après le goûter.

#### Ils ont fêté leurs 45 ans de mariage

Jean-Pierre et Renée Bernier, Jean-Claude et Marie-Josée Prunet, Jerzy et Janina Dudek, Jacki et Simone Dupont, Jean et Roselyne Robert, Georges et Paulette Gontier, Marcel et Colette Bertrand ainsi que Jean et Marthe Guerrier.

#### Ils ont fêté leurs 50 ans de mariage

Gino et Marie Rubino, Jean-Louis et Marie-Thérèse Perrot, Yves et Monique Flegier, Martial et Sylviane Boulanger, Roger et Christiane Cerda, Jean et Adélaïde Allano, Jean-Claude et Jeannine Fricheteau, Jean-Pierre et Janine Géraud, Albert et Pierrette Minéo, Claude et Denise Moisan, Claude et Jeannine Hamiot, Robert et Paulette Devesa, Louis et Maria Petit, Christian et Raymonde Michel, Marcel et Marie-Louise Spitz, Lucien et Renée Alric, Louis et Josette Belluc et Guy et Claudette Corporon.

#### Ils ont fêté leurs 60 ans de mariage

Gilbert et Suzanne Baque, Michel et Micheline Pacull, Jean et Renée Roure et Marcel et Denise Brancato.

#### Ils ont fêté leurs 65 ans de mariage

Jacques et Alphonsine Carpentier, unis depuis le 8 novembre 1944.



## Inauguration

### La Maison des Associations Sportives baptisée du nom d' "André Belluire"

A l'entrée du gymnase Charrin se situe un local édifié par la Municipalité afin d'héberger les associations agathoises de basket, de volley-ball et de hand-ball. Restait à lui trouver un nom. Le mardi 10 mars, il a été officiellement baptisé "Espace Associatif André Belluire". Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore avait au préalable convié les personnes présentes notamment Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général de l'Hérault, André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports, ainsi que Jérôme Belluire, le

## Cérémonie

Philippe Maingourd,  
le Directeur de la Criée des Pays  
d'Agde lève l'ancre



C'est non sans émotion qu'a eu lieu, samedi 31 janvier, le départ à la retraite de Philippe Maingourd, ancien Directeur de la Criée des Pays d'Agde. Pour l'occasion, de nombreuses personnalités élues dont le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, des élus, le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire et Conseiller Général de l'Hérault Sébastien Frey, le Conseiller Municipal et Président de la Criée Christian Théron, le 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général, Michel Gaudy, le premier Prud'homme Guy Mirette, des amis et des proches, étaient réunis à la salle des Fêtes d'Agde afin de marquer comme il se devait cet ultime événement de la carrière du jeune retraité.

C'est en tant que Président de la SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde", que Christian Théron a ouvert les discours en rappelant le parcours rigoureux de ce Breton qui aura passé plus de trente années au service de la pêche dont les dix dernières au sein de la Criée d'Agde.

Gilles D'Ettore a ensuite pris la parole pour rappeler que Philippe Maingourd "est arrivé à un moment crucial où la CCI laissait quelque peu périlcliter l'activité de la Criée. Et en tant que petit-fils de pêcheur soucieux de défendre les intérêts de la pêche à l'Assemblée Nationale, je connais bien les difficultés liées à ce métier. Aussi, après le travail que vous avez accompli pour assurer le développement de cette structure, soyez certain que les pêcheurs vous porteront toujours dans leurs cœurs, vous pouvez partir



fil d'André, au sein du gymnase afin de présenter le dernier investissement que la Ville avait réalisé dans le domaine des sports avec la pose d'un nouveau parquet. "C'est un investissement de près de 100 000 euros qui a permis de remplacer l'ancien revêtement vieillissant par l'âge et les usages" a précisé Gilles D'Ettore avant de rendre hommage à André Belluire. "Lorsque nous avons cherché un nom pour ce nouveau local, celui d'André Belluire s'est imposé. Il a fait partie des bénévoles constamment au service des autres à qui la ville doit beaucoup. C'était un Président qui savait transmettre ses valeurs à son entourage. Passionné de sport, André Belluire a été footballeur. Il a participé à l'élan sportif local à une époque où il y avait autant de rencontres sportives que de troisièmes mi-temps comme autant de moments de convivialité. C'est l'esprit que l'on souhaite recréer ici avec cette maison qui portera désormais son nom. J'espère que les Agathois qui en franchiront les portes sauront s'inspirer de cet homme qui portait haut les couleurs de notre ville".

l'esprit tranquille". Il a ensuite remis une représentation de l'Ephèbe à Philippe Maingourd qui, à son tour, a tenu à s'exprimer avec une certaine émotion dans la voix. "Anne-Marie, ma femme, et moi-même voulons remercier toutes les personnes qui ont été satisfaites de collaborer avec nous. Trente ans au service des Criées, mais également au service du Développement Durable et de la pêche qui a un bel avenir devant elle. J'espère que dans vingt ans nous dirons que nous avons eu raison de faire ces travaux et je fais le vœu que se réalise à l'avenir le projet qui est de donner un véritable statut aux Criées".

Avant de lever l'ancre vers de nouvelles aventures, le personnel de la Criée a dans son discours rendu à son tour hommage "au chef et à son épouse" pour leur bonne humeur, la sérénité et l'esprit de famille qu'ils ont su faire régner".

Une atmosphère dans laquelle le nouveau directeur, Monsieur Wadoux, Breton lui aussi, devrait trouver rapidement ses marques !



## Hommage

Pierre Friand :  
une vie passée au service des autres



L'apiculteur Pierre Friand, Agathois depuis 1993, a été promu Chevalier de l'Ordre National du Mérite à la Maison du Cœur de Ville, le dimanche 25 janvier, par le Général Ubac en présence du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore. Il faut dire qu'avant de s'occuper de cet insecte merveilleux et indispensable à l'homme qu'est l'abeille, notre récipiendaire a effectué toute sa carrière dans la police judiciaire à Paris et Montpellier. Il a été félicité à plusieurs reprises pour ses actes de bravoure et de dévouement. Il s'était, en effet, déjà vu décerner en 1978 la Médaille d'Honneur de la Police avant d'être nommé, en 1983, Inspecteur divisionnaire. A sa retraite, il a continué d'assister le juge d'application des peines notamment en accompagnant les condamnés en milieu carcéral comme visiteur de prison et à leur sortie des établissements pénitentiaires pour tenter d'aider à leur réinsertion. Gilles D'Ettore a



salué la reconversion de cet homme hors du commun : "on n'entre pas par hasard dans la Police et continuer à sa retraite d'aider les délinquants à se réinsérer est remarquable..."

Aujourd'hui M. Friand poursuit avec ses abeilles comme sentinelle de l'environnement".

## Economie

Premier congrès annuel  
pour les décideurs économiques  
du Club des Managers

Près de 300 chefs d'entreprises se sont donnés rendez-vous le 24 février dernier au Palais des Congrès du Cap d'Agde, pour participer au premier congrès annuel des décideurs économiques. Cette manifestation, organisée par la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, a été l'occasion de présenter les actions et projets conduits par le Club des Managers. Cette association, créée à l'initiative de la Maison de l'Entreprise d'Agde, fédère aujourd'hui plus de 70 chefs d'entreprises.

Fondé depuis plus d'un an, le Club des Managers est ouvert à tous ceux qui désirent participer au développement économique local. En se réunissant tous les premiers lundis du mois, les entrepreneurs partagent des savoir-faire, s'informent des actions en cours et définissent des stratégies pour améliorer leur compétitivité.

Au cours de ce congrès, le Président du Club, Claude Schmaltz, a rappelé leurs principaux objectifs, être "force de propositions" auprès des pouvoirs publics locaux et "rapprocher les investisseurs et les entrepreneurs". Les membres des quatre commissions du Club : "commerce et tourisme", "aménagement du territoire et des villes", "énergies renouvelables et développement durable", "enseignement et stratégie en ressources humaines" ont présenté le résultat de leurs travaux en déclinant une série de propositions concrètes. A l'issue de cette manifestation, le Président de la Communauté d'Agglomération Gilles D'Ettore a félicité les nombreux acteurs économiques pour la qualité de leurs travaux, pour leur dynamisme qui montre une nouvelle fois leur rôle moteur dans le développement économique local, et pour leur volonté de travailler en réseau afin de mieux résister, dans ce contexte de crise économique mondiale. "Se réunir permet de partager nos expériences et de s'enrichir les uns les autres, tout en respectant l'esprit de liberté auquel chacun d'entre vous est particulièrement attaché. Nous sommes à vos côtés car la vocation première de notre agglomération est le développement économique. C'est notamment pour cette raison, que nous soutenons l'activité low-cost de l'aéroport Béziers-Cap d'Agde, afin que les retombées économiques liées cette année à la venue des 125 000 passagers, profitent à nos entreprises locales." Puis, il a insisté sur l'effet levier de la stratégie économique de l'agglomération "qui vous aide dans le montage de vos projets et vous soutient en maintenant une politique d'investissement ambitieuse".

Réunion tous les 1<sup>ers</sup> lundis du mois.

Maison de l'Entreprise

36 Rue J.Jacques Rousseau • Agde

Courriel : [managers@agglohm.net](mailto:managers@agglohm.net)

[managers@agglohm.net](mailto:managers@agglohm.net)

Contact : Jean Viguié au 04 67 01 64 33

## Vie Associative

### Le Directeur de la MJC a tiré sa révérence



Déjà, au début de l'année 2009 à la Maison des Jeunes et de la Culture, l'émotion fut grande pour Robert Craba lorsqu'il fut question de passer le flambeau de la direction à Anne-Marie, son épouse et adjointe. Mais samedi 21 mars 2009, l'émotion était à son

apogée et l'assistance était nombreuse pour célébrer le départ à la retraite de cet homme qui aura passé une trentaine d'années au service du milieu associatif.

Ils étaient tous présents, anciens de la MJC, administrateurs, adhérents, amis et famille mais aussi la Présidente, Anne-Marie Sancho, ainsi qu'une partie du Conseil Municipal.

C'est ainsi devant une salle comble que Gilles D'Ettore, Député-Maire d'Agde, a retracé le parcours de ce "4<sup>ème</sup> enfant d'une famille de cinq, né le 7 septembre 1948 à Bône en Algérie et qui n'a que 14 ans lorsqu'il arrive en métropole". Après des études dans le secondaire, Robert s'inscrit dans la Marine Nationale, puis devient sur Agde en 1975 technico commercial dans la vente de mobiliers. Sportif accompli et passionné, il est également bénévole dans le basket où il entraîne pendant longtemps minimes et cadets. Adhérent de la MJC, il sera élu au sein de la direction en remplacement de Augusto Giraudo, à la suite d'un "défi relevé sur les injonctions de Georges Andres". Se succèdent alors formations dans l'animation, BAFA, formation d'éducateur, formation professionnelle, unités de valeur dans la gestion, l'organisation...

Une remise en question permanente qui lui permet "d'accumuler les capacités exigées pour cette fonction". Puis, "la maison change de lieu, s'agrandit. La MJC comptait en 1989 650 adhérents et 1350 aujourd'hui".

La Présidente a ensuite rappelé, avec une certaine nostalgie, les débuts d'une longue collaboration où, tout comme avec Henri Rey ou Joseph Cleris, des liens se sont tissés au fil des années. C'est d'ailleurs ce qu'ils n'ont pas hésité à exprimer à leur tour en tant qu'"anciens de la MJC" se rappelant ces années-là !

Puis, Robert Craba pensant clôturer les discours, a remercié chaleureusement chaque personne ayant beaucoup compté "tout au long de ces trente années de vie professionnelle en milieu associatif ; l'équipe entière, les membres du Conseil, les bénévoles, les présidents successifs, mon épouse, le Député-Maire qui nous a sans cesse fait confiance en apportant son soutien à nos initiatives et qui a été un interlocuteur toujours à notre écoute".

Mais c'est Anne-Marie, son épouse, qui a clôturé les discours en entonnant une chanson qui sera reprise ensuite par l'assistance : "Je suis venu te dire que je m'en vais", dans une version quelque peu remaniée pour l'occasion.

Un déluge de belles paroles qui n'ont pas laissé ce désormais jeune retraité indifférent !

## Animation

### Plus de 5000 visiteurs pour la 2<sup>ème</sup> édition du Salon du Modélisme

La 2<sup>ème</sup> édition du Salon du Modélisme du Cap d'Agde, organisée de main de maître par l'atelier modélisme du CCAS d'Agde, a connu un véritable plébiscite le dernier week-end de mars. Plus de 5 000 visiteurs se sont en effet pressés au Palais des Congrès pour admirer d'authentiques chefs-d'œuvre présentés selon plusieurs thématiques. Une salle complète était réservée aux trains, électriques et à vapeur ; une salle de simulation, supervisée par Franck Renard, permettait de piloter virtuellement des avions et des bateaux, une autre était dédiée aux avions radiocommandés des Kamikazes Agathois. Le fameux Bismark (le plus gros bateau de guerre construit par les Allemands durant la Deuxième Guerre Mondiale) conçu par les mains expertes de Luc Blanchard eut beaucoup de succès avec ses 3 mètres de long ; sans oublier les magnifiques répliques de vaisseaux du XVI<sup>ème</sup> siècle tout en bois, qui demandent pour leur réalisation un véritable travail de marqueterie. Par ailleurs, Notre Dame de la Garde, le monument emblématique de la cité phocéenne a été reproduite avec 140 000 allumettes ! La liste ébauchée ici est loin d'être exhaustive : il fallait voir les maquettes construites à l'intérieur de bouteilles, les voitures en bois précieux, le cirque illuminé tout en carton recyclé ou encore le fabuleux Luna Park, ainsi que des réalisations en cuivre, d'une trentaine de machines à vapeur plus belles les unes que les autres... Au total, ce ne sont pas moins de 70 stands tenus par des passionnés de modélisme, tous amateurs, qui ont pris place les 28 et 29 mars derniers dans le Palais des Congrès. Les spectateurs ont eu même droit à des démonstrations dynamiques d'hélicoptères et d'avions. A l'extérieur, trois barnums protégeaient des bateaux dont le France, le Titanic, et des sous-marins fabriqués par un ancien sous-marinier : Monsieur Creuzet. Sous une pagode, Jean-Claude Andriolo faisait chauffer sa locomotive à vapeur. Enfin, cette année, le clou du spectacle a été les démonstrations de joutes qui se sont déroulées dans un bassin de navigation prêté par la Gaule Agathoise. Les prouesses des jouteurs ont été plébiscitées par le public. Le mécanisme inédit, conçu par Francis Tauzin, ancien ingénieur des Arts et Métiers, pour faire avancer les barques à la rame et faire chuter le jouteur de la tintaine, est toutefois resté secret. Pour le grand public, nous pouvons juste dévoiler que les costumes ont été fabriqués par l'atelier du CCAS du Grau d'Agde !





Durant ces deux jours, il régnait au sein de la manifestation une ambiance festive dont le ton était donné par l'orchestre Blue Moon, de l'atelier Jazz du CCAS, dirigé par Robert Gres.

Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore accompagné pour l'occasion de Yvonne Keller, Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS d'Agde, de Agnès Lambiès, Adjointe au Maire chargée de l'Âge d'Or et de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal chargé des Festivités, a tenu à féliciter "tous les bénévoles de l'atelier de modélisme du CCAS, son dynamique animateur Robert Lacam (un ancien pilote de ligne) ainsi que son épouse Anne pour l'importance de leur engagement dans cette manifestation qui attire un public nombreux et qui a un impact positif sur les commerces du Centre-Port".

## Festival de tarot

Toujours plus de joueurs pour la 10<sup>ème</sup> édition



Du 3 au 5 avril s'est tenue, au sein du Casino du Cap d'Agde, la 10<sup>ème</sup> édition du Festival de tarot organisée par les Comités Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon en partenariat avec

la Ville d'Agde. Cette année encore, les joueurs sont venus nombreux de toute la France pour participer à cette animation désormais ancrée dans le calendrier des manifestations de la station. Les quelque 900 participants ont pu ainsi s'affronter lors des différents tournois proposés durant les trois jours. Que ce soit pour les tournois en donne libre, en triplette ou en quadrette, la salle dédiée au Festival n'a pas désempli. Le Président du Comité de tarot de Midi-Pyrénées, Régis Rami, a tenu lors de la remise des prix à remercier "tous les partenaires qui soutiennent l'événement depuis 10 ans maintenant sans oublier Jean-Luc Course, l'un des administrateurs du Casino pour son implication toujours appréciée dans l'organisation du Festival". Il a également félicité l'ensemble des joueurs qui a participé à cette édition 2009.

## Sport

### Championnat de France de rame traditionnelle

Le dimanche 22 mars 2009 était une date résolument sportive puisque se tenait, en même temps que le Raid de l'Archipel, la 2<sup>ème</sup> manche du Championnat de France de rame traditionnelle.

Organisée par la SNJA, cette compétition s'est déroulée sur l'Hérault, face à la Cathédrale Saint-Etienne, la remise des prix ayant eu lieu dans le parc du château Laurens. Côté résultats, et pour le classement général du Championnat de France, la SNJA a ajouté 34 points à son capital initial prenant ainsi le large par rapport à ses poursuivants directs avec désormais 62 points d'avance sur le club de Cros de Cagnes, les clubs de Gruissan et de Sète étant plus loin encore.



En attendant la finale qui se déroulera cette année en septembre à Marseille, souhaitons comme André Tobena, l'Adjoint au Maire chargé des Sports présent pour l'occasion, bonne chance pour la suite aux sociétaires agathois !

#### Résultats :

##### Catégorie Femme :

Première place : Cros de Cagnes

Deuxième place : SNJA

##### Catégorie Mixte :

Première place : SNJA 2

Deuxième place : SNAGAT

##### Catégorie Homme :

Première place : Cros de Cagnes 1

Deuxième place : SNAGAT

##### Catégorie Tamalou :

Première place : SNJA

Deuxième place : Cros de Cagnes 1



## Cinéma

### 2<sup>ème</sup> édition de la "Bollywood Night"

Le Palais des Congrès du Cap d'Agde a revêtu, le 4 avril dernier, le temps d'une soirée, les couleurs de l'Inde pour accueillir la 2<sup>ème</sup> édition de la "Bollywood Night". Organisée par l'association So Bollywood, en partenariat avec la Ville d'Agde et l'Office de Tourisme du Cap d'Agde, cette manifestation est dédiée à la culture indienne et au cinéma de Bollywood. Le public a pu découvrir grâce au programme de cette soirée haute en couleurs : un marché indien présentant le savoir-faire des artisans du pays des maharadjahs, des danses Bollywood avec la Cie Indian Style, la diffusion sur grand écran de "Sitasings the blues", un film d'animation hilarant de Nina Paley, sans oublier le tout nouveau hit du box-office indien : "Rab Ne Bana Di Jodi" d'Aditya Chopra.

Au-delà de la promotion de la culture indienne à travers diverses manifestations cinématographiques et culturelles, l'association loi 1901 So Bollywood créée en 2007, qui rassemble des fans de cinéma indien, reverse l'ensemble des fonds réunis à des opérations caritatives de soutien à des projets de développement en Inde.

## Sport

### Un championnat régional de cross country sous la pluie !

Les professionnels de la course et les puristes de la discipline étaient dans leur élément le dimanche 1<sup>er</sup> février au camping de la Tamarissière, qui accueillait le traditionnel cross de niveau régional organisé par la Ville d'Agde. Au programme : courses sous la pluie et le vent!

Les quelque 700 participants ont pu, sur un domaine de 15 hectares, tester un parcours d'une grande souplesse entre pinède et dunes. Il faut dire que l'expérience aidant, l'Athlétic Club des Pays d'Agde, représenté par Jean-Jacques Carrère et son équipe de bénévoles, propose des événements mis en place grâce à une rigoureuse organisation.

Il faut également préciser que cette épreuve constituait un passage obligé afin d'obtenir son ticket pour les Interrégionaux de Fréjus.

André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports, a souhaité féliciter chaleureusement tous les participants ainsi que tous les bénévoles qui se donnent sans compter pour la réussite des manifestations athlétiques. Tous les résultats sur le site Internet : <http://lalr.athle.org>



## Golf

### 5<sup>ème</sup> Grand prix du Golf du Cap d'Agde

C'est le week-end des 21 et 22 mars que s'est déroulé le cinquième Grand Prix du Golf du Cap d'Agde. Cette compétition, réservée aux meilleurs amateurs français à la recherche de points précieux pour le classement national, a vu la participation de 116 joueurs, dont 37 classés en dessous de 0 d'index. Samedi lors du 1<sup>er</sup> tour, bénéficiant de conditions météo quasi printanières, quatre joueurs ont pratiqué sous le par avec notamment un score de 67 soit 5 coups sous le par, performance de François Romain Rouilleaux du club de Saint Nom la Bretèche. Des performances saluées par le Président de la Ligue du Golf, Guy Alias, présent pour l'occasion, avec à ses côtés le Président de l'Association Sportive du Golf du Cap d'Agde, Joseph Sermier.

Dimanche lors du 2<sup>ème</sup> tour, un joueur d'Ormesson, Jérôme Lando Casanova, profitant de la méforme du leader de la veille, remporte l'édition 2009 avec un score de 72.

Chez les dames, son application, son talent et sa connaissance du parcours ont permis à Maria Sosnina, licenciée au Golf du Cap d'Agde, de remporter le Grand Prix 2009.

La remise des prix a été l'occasion pour le Directeur du Golf, Claude Goudard, de féliciter les gagnants et de remercier le Député-Maire Gilles D'Ettore pour le soutien qu'il apporte à cette structure. Ce dernier en a profité pour exprimer "tout l'intérêt que nous portons à la qualité du Golf, équipement dont la promotion et la modernisation font partie intégrante de notre politique en matière de développement touristique. Avec notamment le projet d'agrandissement que nous mènerons à bien dans les prochaines années, c'est une véritable destination golfique qui va émerger".



## à noter

## Les 16 et 17 mai 2009 La Fête du Nautisme

Au Centre-Port du Cap d'Agde, venez découvrir durant les deux jours de la Fête du Nautisme des loisirs tels que la navigation, la plongée, la rame, la régata, la pêche... Sous la tente des pirates et des sirènes, les enfants seront les rois de la fête avec des ateliers autour de la pêche, des nœuds marins, du modélisme... Au programme, régata de rame traditionnelle par équipage de six le samedi après-midi et troc nautique sur le Port le dimanche. En fin d'après-midi, une parade nautique intitulée "Tous en Mer" rassemblera un grand nombre de bateaux du Port du Cap d'Agde pour une grande sortie en mer.

Renseignements au 04 67 01 46 46

## Les 15 et 16 mai 2009 La nuit des Musées

Le thème de cette 5<sup>ème</sup> édition est "A table". Durant deux "nuits", les musées d'Agde vous invitent à venir goûter les traditions culinaires. Ainsi, au Musée Agathois Jules Baudou, vous pourrez découvrir la richesse de la table agathoise et régionale grâce à plusieurs saynètes vivantes et colorées au sein des collections. Au Musée de l'Ephèbe, vous assisterez, entre autres, à un véritable banquet romain, présidé par l'Empereur. Alors ne ratez pas ce rendez-vous désormais incontournable qui au-delà du thème de la soirée, vous permet de découvrir les magnifiques collections de nos musées.

"L'invitation gourmande"

Vendredi 15 mai de 21h à 1h  
au Musée Agathois Jules Baudou  
Rue de la Fraternité, Agde

"L'invitation au banquet antique"

Samedi 16 mai de 21h à 1h  
au Musée de l'Éphèbe  
Mas de la Clape, Le Cap d'Agde  
Manifestation gratuite

## 26 mai 2009 La Fête des Voisins

Ce grand rendez-vous national se déroule chaque année le dernier mardi du mois de mai et rassemble plus de 8 millions de personnes. Cet événement a largement dépassé les frontières pour devenir depuis 2004 la Journée Européenne des Voisins. Connaître ses voisins, c'est le principe tout simple de cette manifestation dont le but est de développer la convivialité et la solidarité de voisinage : inciter au moins une fois dans l'année les habitants d'un même lieu à partager un repas ou un buffet avec

leurs voisins. C'est l'occasion de renouer avec les valeurs de solidarité, de fraternité et de convivialité qui doivent figurer au premier plan des relations de voisinage. Alors, mardi 26 mai, à partir de 19h, invitez vos voisins !

## Du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2009

### 8<sup>èmes</sup> rencontres de Sculptures sur Sable

2009 est reconnue par l'UNESCO "Année Internationale de l'Astronomie". C'est donc le thème de l'astronomie qui a été retenu pour ces 8<sup>èmes</sup> rencontres de Sculptures sur Sable. Le temps d'un week-end, de nombreux sculpteurs viendront au Cap d'Agde réaliser sur la plage avec du sable et de l'eau de mer des œuvres éphémères mais splendides pour la plus grande joie du public. A voir absolument !

Toute la journée

Mail de Rochelongue, Le Cap d'Agde

## Les 13 et 14 juin Les Journées du terroir

La 9<sup>ème</sup> édition de cette manifestation qui se tiendra durant tout le week-end sur le parc de Belle Ile sera axée cette année sur le monde du cheval. Au-delà des nombreuses animations qui seront proposées au sein des villages thématiques, une "roussai-taïo", (conduite de juments et de poulains à travers le Centre Ville) précèdera l'ouverture officielle de ces journées, qui aura lieu le samedi 13 juin à 11h.

Parc de Belle Ile, Agde

## 14 juin 2009

### Portes Ouvertes au CIT

De 10h à 18h, le Centre International de Tennis organise une Journée Portes Ouvertes. Au programme, initiations gratuites de tennis, de badminton et de squash. Si vous souhaitez participer aux nombreuses animations proposées, pensez à prendre votre tenue de sport !

Centre International de Tennis,  
Le Cap d'Agde

# etat CIVIL

## NAISSANCES

BERRIC Lou-Anne - DJAROUD Sihem - PERRIN Naïs - FOTSING FONGANG Gautier - MATHIEU Chanélie - DELADRIÈRE Maëlys - TURCAS Lola - ROFRIGUEZ - - DESALME Nathan - PATRAC Tony - DEL CASAR Léna - SEMETEYS Lucie - GANAN Anaïs - BIAU Léa - BENNAI Kylviane - MEKKI Amine - MAGNIER Léna - CARENOU Naomie - KNUTZEN Alexandre - GUIRAND Mathis - MOUYSET Cléa - DE BARRY Paul - DENOJEAN Lazare - KUSTER Ethan - RAMY Emma - BESSORA Shona - RAMY Emma - BESSORA Shona - ABAKIOUY Sofian - ESTAY Jules - CADIERGUES Loren - MAILLE - - PALOC Matéo - PARRA Lola - EL HADRI Adam Sultan - MARHDAOUI Mounir - RIPOLL Mathis

## MARIAGES

ANOUIJ Nassim et SCHNEIDER Vanessa - RABAUDGuy et FIGUERAS Madeleine - D'ISANTO Damien et DELMAS Sandra - MANCEAU Roland et LAVANDET Sandrine - PEREZ Gauthier et CELARIER Audrey - SANCHO Patrick et NGONO JEMBA Line - RIVALTA Christian et GALTIER Sylvie - HENRI Philippe et LIGEOIX Sophie - ORLIANGE Jacky et BALLETT Josiane - PEREA François et KOZAK Aurore - DE BARROS PEREIRA Pedro et BOURLOIS Stéphanie - SCHNEIDER Tom et CONSTANS Caroline - LAC Eric et DURAND Céline

## DECES

RICHOND Fernand, 65 ans - TRANI Janine épouse FALO, 73 ans - SEGURA Albert, 75 ans - TESSIER Philippe, 44 ans - PLAUZOLLES Henri, 61 ans - SCHUDDINCK Daniel, 65 ans - ETTORI Marie veuve de PERETTI, 92 ans - BIAU Louis, 103 ans - SÉVÉRAC Elodie veuve GERMA, 94 ans - SANCHEZ Serge, 68 ans - FERNANDEZ Gilbert, 76 ans - MACHIZAUD Laurent, 38 ans - MIURA Raphaël, 83 ans - ALPHONSE Marie veuve D'ALÉSIO, 83 ans - URIOS Joseph, 72 ans - ARNAUD Michel, 95 ans - ELOY Philippe, 53 ans - SCHOENTJES Maria veuve CAREMANS, 88 ans - PAVIA Adrien, 94 ans - GAUBERT Louis, 79 ans - BOYER Jean, 82 ans - PION Monique épouse RURIACK, 66 ans - MONDIÉ Georges, 89 ans - BENTAJOU Louis, 97 ans - PLUMET Antoinette veuve SEDILLE, 87 ans - MELLADO Salvador, 101 ans - LAFON Gilbert, 88 ans - Serge SAÉZ, 55 ans - MALLOL Carmen veuve CATANZANO, 89 ans - MAUREL Charles, 80 ans - SERRA Juliette veuve PALY, 91 ans - SADOURNY André, 91 ans - NIOLAT Alexandre, 89 ans

3<sup>e</sup> ÉDITION

# AGDE AU FIL DU TEMPS

SAMEDI LUNDI  
**30 > 1<sup>er</sup>**  
MAI JUIN

Cœur de ville  
Château Laurens

spectacle d'ouverture  
samedi 30 mai à 21h  
place du jeu de ballon

MANIFESTATION GRATUITE

Agde  
Archipel de la Méditerranée

Herault  
MEDITERRANEE  
Cœur de ville de la Méditerranée